



Faire de Melun la ville où demain s'invente

Programme de la liste citoyenne Bien Vivre à Melun
Élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Bien Vivre à Melun (BVAM) est une liste citoyenne pour l'écologie et la justice sociale à Melun. Depuis 2014, dans la ville comme au conseil municipal, les membres de notre collectif portent la voix de l'écologie sociale. Aujourd'hui, avec toutes celles et ceux qui nous ont rejoints, nous voulons reprendre le pouvoir des mains de ceux qui l'ont accaparé par ambition personnelle et servent les intérêts des plus forts, afin de rendre la ville à ses habitant·e·s. Notre ville n'est pas à vendre aux multinationales du béton, des routes, de la restauration scolaire, des parkings, de l'eau. Il faut rompre avec la logique des spéculateurs et des pollueurs, répondre aux urgences écologiques, sociales et démocratiques.

Après plusieurs décennies de droite sous diverses étiquettes, le constat est amer cependant. Le maire sortant Louis Vogel, l'héritier (parisien !) d'un système sans cesse reconduit, nous laisse une dette financière proche des 100 millions d'euros. Pire, la dette écologique est colossale. Inondations et canicules deviennent des éléments récurrents de notre vie melunaise, et pourtant les terres agricoles et bois sont bétonnés. Les promoteurs, avec la complaisance de la mairie en place, continuent leur long travail, vendant pierre après pierre, coupant arbre après arbre, et s'accaparant nos ressources pour nous les revendre à prix d'or.

Cette dette écologique et financière, nous souhaitons la résorber par des actions concrètes que vous trouvez dans notre programme. Les axes stratégiques sur lesquels nous comptons intervenir au plus vite : justice sociale et écologie, indissociablement liées. Notre programme, déroulé en sept axes majeurs de la politique de la ville, souhaite répondre aux aspirations des Melunaises et Melunais : répondre à la crise démocratique, faire de Melun une ville verte, se réappropriier nos biens communs et nos services publics, offrir une vie digne à toutes et tous, offrir une dynamique économique soutenable, mettre davantage de moyens à l'épanouissement et à la réussite des jeunes et moins jeunes, et enfin travailler à faire de Melun une ville cosmopolite de partage des cultures et des savoirs.

Melun a un potentiel énorme. Sa population est jeune. C'est une ville-monde, une ville-fleuve, une ville-campagne, une ville-centre. C'était également une ville-bois avant qu'ils ne soient détruits par Louis Vogel et sa majorité. Nous y travaillons, nous y habitons, nous y élevons nos enfants, nous y vieillissons. Nous vivons dans différents quartiers de Melun, certain·e·s y sont né·e·s, y ont grandi, d'autres s'y sont installé·e·s plus tard. Nous représentons toutes les professions, toutes les origines. Nous sommes uni·e·s par une même aspiration à la justice sociale et à l'écologie.

Melunaises, Melunais, nous sommes à un tournant. Il n'a jamais été aussi nécessaire et urgent de mettre en œuvre un programme de transformation sociale, écologique et démocratique. C'est pourquoi nous sollicitons vos suffrages : pour VOUS servir, pas pour nous servir !

*Mis en ligne le 29 février sur le site de campagne
www.bienvivreamelun2020.fr*

Sommaire

Sommaire	2
1. Pour une ville ouverte à tout·e·s et au service de tout·e·s	5
Une démocratie participative et inclusive	5
Des élu·e·s exemplaires et un fonctionnement transparent	6
Une mairie au service des projets collectifs et coopératifs	7
Des citoyen·ne·s informé·e·s qui participent	7
La jeunesse comme moteur de la transformation sociale	8
Le contrôle démocratique des finances de la ville : un enjeu essentiel	9
Melun et la CAMVS : reprendre la main sur une structure peu démocratique	10
2. Faire de Melun une ville en harmonie avec son environnement et armée pour la lutte contre le réchauffement climatique : une « Nouvelle donne verte »	12

Faire de Melun la ville où demain s'invente

Une stratégie d'aménagement de la ville sur le temps long	12
Une rénovation urbaine utile en concertation avec les habitant·e·s	14
La ferme de Montaigu : un lieu à réhabiliter	16
Travailler à l'autonomie énergétique de Melun et des environs	18
Une ville qui maîtrise la technologie, et non l'inverse	19
3. Melun en commun : pour des régies municipales et des services publics accessibles	20
Faire de l'eau un bien commun et un atout de la ville, par une gestion municipale et intégrée	20
Transports : faire enfin respirer Melun	21
Une place de la voiture en ville sobre et réfléchie	22
Des transports en commun efficaces, continus, pour le plus grand nombre	23
Des itinéraires cyclables cohérents, des cheminements piétons	23
Pour une régie municipale des cantines scolaires	24
4. Pour une ville solidaire, qui offre une vie décente à toutes et tous	25
Accès aux services municipaux : un quotient familial au cœur de la solidarité	25
Logement : vivre dignement, un toit pour toutes et tous !	26
Développer l'offre publique de santé	27
Faire société, créer du lien : les associations en ville	27
Avec BVAM, Melun s'engage contre les discriminations	28
1. Mise en place d'un réseau inter-partenarial piloté par la ville et composé de :	29
2. Création d'une Maison du droit et de la médiation, financée par la ville, qui :	29
3. Mise en place de séquences de formation qui seront proposées à l'ensemble du personnel municipal et aux élu·e·s	29
4. Création d'un Conseil consultatif de lutte contre les discriminations	30
5. Évaluation de notre politique de lutte contre les discriminations avec le « label diversité »	30
Les personnes âgées : des citoyennes et des citoyens à part entière	30
Pour une ville qui intègre pleinement les personnes en situation de handicap	32
La dignité pour toutes et tous	33
La tranquillité publique : pour bien vivre à Melun	34
5. Pour une nouvelle dynamique économique : circulaire, sociale et solidaire	36
Une ville verte pour des emplois verts	37
Melun, première ville « zéro déchet » d'Île-de-France	37
Accompagner le retour à un emploi durable	39
Faire vivre un commerce de proximité et d'utilité sociale	40

Une ville qui attire enfin les touristes	42
6. Pour un véritable service public municipal de l'éducation, de la formation et de l'animation	44
Développer les modes de gardes	44
Installer des micro-crèches	44
Encourager la création de Maisons d'assistantes maternelles	45
Compléter l'offre de haltes-garderies	45
Développer l'accueil en Toute Petite Section	46
Écoles maternelles et primaires : partir du bon pied	46
Pour des états généraux des écoles melunaises à la rentrée 2020	47
Pour un véritable service public municipal de l'éducation	47
Plus de personnel pour aider les équipes éducatives à réaliser leurs missions	48
Viser une meilleure organisation du temps périscolaire	49
Réorganiser le transport et l'accueil des enfants sur les temps périscolaires les jours d'école	50
Pour l'accueil des élèves en situation de handicap	50
Éduquer les enfants qui inventeront demain	51
Pour une formation continue à tous les âges	51
7. Pour une ville de partage et cosmopolite	53
La culture, les cultures en partage, pour sédimenter Melun, ville-fleuve	54
Melun, ville vivante	55
Pour que les enfants s'épanouissent à Melun	57
Populariser les pratiques et cultures sportives	57

1. Pour une ville ouverte à tout·e·s et au service de tout·e·s

La démocratie est enfermée dans un bocal à Melun. Elle est confisquée par un pouvoir en place qui réduit les conseils municipaux à des chiffres et des discours vides de sens. Nous apporterons le changement nécessaire à une véritable démocratie locale, vivante et continue, incluant la diversité des habitant·e·s de notre ville. Nous sommes au service de l'intérêt général, et le feront avec les habitant·e·s de notre ville afin d'accompagner les projets collectifs ou coopératifs. Rendre la politique municipale transparente, c'est rendre le pouvoir aux Melunaises et Melunais !

Une démocratie participative et inclusive

À Melun, la démocratie participative est très peu appliquée. Cela a pu se remarquer lors des opérations de renouvellement urbain, où les avis des principaux concernés – les habitants – ne sont pas pris en considération. L'essentiel des décisions est déjà pris en catimini par le maire et les membres de son équipe, qui « gèrent » la ville comme bon leur semble, souvent contre les habitants, à qui la parole n'est pas donnée. En rupture avec ces pratiques, nous mettrons en place des dispositifs et des outils qui visent à replacer au centre la délibération des citoyen·ne·s. L'exercice d'une démocratie participative et inclusive n'est pas une utopie : il suffira de s'en donner les moyens.

BVAM s'engage à :

- donner aux électrices et électeurs la possibilité de lancer des référendums d'initiative citoyenne (RIC) sur les sujets de leur choix, pertinents à l'échelle de l'action municipale ; et d'accompagner ce processus, en amont comme en aval, de la collecte des signatures (2000 résident·e·s) à l'organisation du vote dans les six mois, en passant par une aide logistique à l'organisation du débat démocratique, jusqu'à la prise en compte des résultats
- dynamiser, étendre et garantir l'indépendance politique des conseils citoyens de quartier, par la mise en place de budgets participatifs, de formations aux prises de paroles en public, l'animation d'ateliers
- consulter au préalable les habitant·e·s pour tout projet municipal dans leur quartier et tenir compte de leurs avis
- fédérer les conseils de quartier au sein d'une assemblée citoyenne, qui comptera des habitant·e·s tiré·e·s au sort et examinera les propositions des habitant·e·s dans l'objectif de les soumettre éventuellement aux délibérations du

conseil municipal. Les élu·e·s municipaux, sans distinction d'appartenance à un groupe politique, pourront solliciter l'avis de l'assemblée citoyenne

- Rendre la parité effective au sein de l'équipe municipale : la parité ne doit pas se limiter à la représentation à 50/50. Nous contribuerons également à une répartition non genrée des rôles et attributions dans l'administration de la ville, avec pour objectif d'atteindre la proportion de 50 % de féminisation dans les postes à responsabilité (par exemple, les infrastructures), et nous mettrons en place des comités mixtes dans les jurys de concours, de promotion et de recrutement dans l'administration de la ville
- créer un bureau municipal de lutte contre toutes les formes de discrimination et d'injustice et d'accompagnement aux victimes, car ces injustices sociales sont autant d'obstacles à une participation pleine et effective à la vie démocratique (voir l'axe *Ville solidaire*)
- rendre l'hôtel de ville aux citoyen·ne·s et créer deux annexes de la mairie au nord et au sud de la ville
- délocaliser hors les murs de l'hôtel de ville au moins deux séances du conseil municipal chaque année civile
- susciter parmi les citoyen·ne·s l'envie d'assister aux séances du conseil municipal, mais aussi d'y participer, *via* l'inclusion, dans le règlement intérieur, de la possibilité pour les citoyen·ne·s concerné·e·s de poser des questions orales transmises au préalable par écrit
- garantir le droit de vote aux référendums d'initiatives citoyennes des résident·e·s non communautaires, accompagnée de l'élection par celles et ceux-ci de deux conseiller·e·s (homme et femme) auprès du maire

Des élu·e·s exemplaires et un fonctionnement transparent

La démocratie de représentation est en crise. Elle suscite sinon le rejet, du moins l'indifférence et l'abstention. Pour que les citoyen·ne·s retrouvent confiance en leurs élu·e·s, il est nécessaire qu'elles et ils soient exemplaires, au service de l'intérêt général et représentant l'ensemble de la population. L'exemplarité s'évalue en fonction de règles déontologiques connues et respectées.

BVAM s'engage à :

- ce que tous ses élu·e·s signent la charte Anticor (engagements pour la transparence de la vie publique et la lutte contre la corruption) pour garantir leur intégrité et donner aux citoyen·ne·s des moyens de contrôle en publiant la déclaration d'intérêts des conseillers municipaux
- renouveler la représentation locale : la maire ne pourra pas exercer d'autres mandats exécutifs si elle cumule déjà ceux de la ville et de l'agglomération Melun-Val de Seine

Faire de Melun la ville où demain s'invente

- réclamer la démission de leurs mandats aux conseiller·e·s qui seraient absents à plus de la moitié des conseils municipaux, conseils communautaires et commissions sur une période de 12 mois. Les indemnités de la maire et de ses adjoint·e·s ne pourront pas excéder trois fois le revenu de base des agents
- publier la liste des indemnités et avantages octroyés aux élu·e·s, leur assiduité aux conseils municipaux et communautaires, le nombre et la rémunération des collaborateurs et collaboratrices de cabinet de la maire
- soumettre au vote du conseil municipal les délibérations proposées par les groupes politiques minoritaires et dans la limite de cinq propositions par an
- organiser chaque semestre une rencontre entre le maire et les responsables des groupes minoritaires
- ouvrir toutes les commissions municipales à au moins un membre des groupes minoritaires
- demander un rapport d'activité aux associations bénéficiaires de subventions de la mairie ; rendre publics ces rapports, les montants octroyés et le nom des associations qui n'auraient pas obtenu de subvention et pour quelles raisons

Une mairie au service des projets collectifs et coopératifs

Notre ville est jeune et déborde d'énergie. La municipalité doit jouer un rôle moteur dans le développement des associations, des collectifs et des sociétés coopératives, tout en préservant leur autonomie de fonctionnement et d'initiative.

BVAM s'engage à :

- créer un service administratif de la ville de Melun pour l'accompagnement des habitant·e·s souhaitant porter des initiatives associatives ou entrepreneuriales coopératives
- financer les associations selon des règles communes et partagées (utilité sociale, écologique, patrimoniale, culturelle ou démocratique)
- rapprocher l'administration des usager·e·s des services publics, en instaurant des conseils d'usager·e·s sur le modèle de ceux des centres sociaux
- mettre en place des politiques qui s'appuient sur l'implication des citoyen·ne·s : par des permis de végétaliser, les composts de quartiers, les budgets participatifs, l'usage d'une monnaie locale, etc.

Des citoyen·ne·s informé·e·s qui participent

Faire vivre Melun et la démocratie locale exige de tenir les citoyen·ne·s informé·e·s, de valoriser leurs actions pour la ville et de leur donner les outils pour s'impliquer. L'exercice de la démocratie ne se limite pas aux seules échéances électorales, c'est

un travail collectif et continu, qui suppose des moyens matériels et des outils à la disposition de toutes et tous.

BVAM s'engage à :

- filmer et diffuser les séances du conseil municipal
- développer des panneaux d'expression libre dans des lieux passants, et rendre compréhensibles les informations municipales (délibérations, comptes rendus des séances du conseil municipal)
- à transformer le *Melun Mag* en *Magazine des Melunais-e-s*, en réservant des pages aux associations et aux conseils citoyens de quartier
- à rendre publics les rapports produits par l'administration (transports, logements, finances, etc.), *via* le site Internet de la commune et un espace dédié à leur consultation

La jeunesse comme moteur de la transformation sociale

Si l'enfance est le temps de la socialisation, la jeunesse est celui de la créativité et de l'entrée dans la citoyenneté active. Dès 14 ans, la capacité d'autonomie et d'initiative des jeunes doit être favorisée et bénéficier d'une forte confiance de la part de la communauté adulte à laquelle ils vont progressivement s'intégrer, dans la mesure où ils constitueront les forces vives de la société de demain, tout doit être mis en œuvre pour que chaque jeune, sans restriction de son origine sociale ou culturelle, puisse accéder à un exercice total de sa citoyenneté.

BVAM s'engage à :

- soutenir le conseil local de la jeunesse, instance créée par les jeunes et pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui sera l'interlocuteur du conseil municipal en matière de politique de la jeunesse. Il assurera le pilotage de la maison des jeunes et du budget qui lui sera affecté
- créer une Maison des Jeunesses assurant un accueil formel et non formel des jeunes, un accompagnement de leurs projets professionnels ou non (loisirs, culture, solidarité, citoyenneté, politique), des locaux pour leurs pratiques culturelles
- intégrer des espaces jeunesse de quartier au sein de la Maison des Jeunesses
- créer un nouveau Projet Éducatif Local en phase avec le projet de ville écologique et solidaire que nous portons
- mettre en place une coopérative jeunesse de service permettant aux jeunes de disposer d'emplois d'appoint tout en s'initiant à la gestion d'une entreprise coopérative
- soutenir la création de junior associations à Melun et son agglomération
- réaliser un hébergement coopératif, dédié à l'autonomie des jeunes : études, formation, premier emploi, en complément de ceux existant sur l'agglomération

- intégrer un professionnel issu de la jeunesse melunaise à l'équipe du cabinet du maire
- intégrer des critères sociaux relatifs à la jeunesse locale dans la commande publique
- mettre en œuvre des formations gratuites à destination des associations pour leur permettre l'accueil dans de bonnes conditions de jeunes en service civique
- soutenir de façon significative les associations qui accompagnent la scolarité des collégiens et lycéens

Le contrôle démocratique des finances de la ville : un enjeu essentiel

Les finances locales sont un sujet politique de première importance, un objet démocratique, et c'est pourquoi, plutôt que d'en faire un thème à part, technique et purement gestionnaire, nous l'avons intégré dans le premier axe de notre programme de gouvernement de la ville. Il est invraisemblable que les Melunais-es soient tenu-es à distance de l'administration des finances publiques, car elles constituent une ressource commune, que la municipalité doit avoir pour tâche de redistribuer de la façon la plus juste et équitable.

Au bord du gouffre financier en 2014 suite à de nombreuses erreurs, la majorité actuelle de la ville de Melun a tenté de redresser, par une très forte augmentation des impôts en 2015, son mauvais bilan issu de plusieurs décennies de gestion. Elle laisse une situation très difficile qui ne permet que peu de marges pour réorienter la politique municipale. Beaucoup de projets seront initiés lors de ce nouveau mandat, mais la nécessaire gestion rigoureuse de l'argent public imposera que certains ne soient réalisés que sur le mandat suivant. Nous proposons une doctrine financière réaliste, mais néanmoins ambitieuse qui s'appuiera sur les principes suivants :

- Ne voulant pas porter atteinte au pouvoir d'achat des Melunais-es, nous n'augmenterons pas les impôts locaux et limiterons l'augmentation des services municipaux à celle de l'inflation. Pour plus de solidarité entre les classes sociales, nous instituerons la pratique du quotient familial à tous les tarifs des services municipaux et inciterons les associations qui le souhaitent à le pratiquer avec l'aide de la municipalité.
- Le budget de fonctionnement de la ville ne sera augmenté que pour faire face à l'évolution des salaires des agents, l'ouverture déjà programmée de nouvelles crèches, écoles et centres de loisirs, et à l'augmentation des services extérieurs que nous chercherons systématiquement à renégocier, voire à municipaliser si aucune autre solution n'est trouvée. Les mesures nouvelles que nous proposons seront financées uniquement par la réaffectation des budgets entre les services et par la recherche de subventions nouvelles. Le budget de fonctionnement sera préparé de façon à dégager un excédent contribuant

au développement de notre capacité d'autofinancement nécessaire aux investissements.

- Le haut niveau d'endettement de la ville de Melun, quasiment le double de la moyenne des villes de sa catégorie, est très pénalisant pour la mise en œuvre de nouveaux investissements. En conséquence, ceux-ci ne seront réalisés que si la capacité d'autofinancement de la ville le permet et s'ils bénéficient d'aides extérieures du département, de la région, de l'état et de la communauté européenne. Un poste sera dédié, au sein de la direction des finances à la recherche de nouvelles sources de financement. Nous serons très vigilants à ne pas entraîner la ville vers un niveau d'endettement incompatible avec sa capacité de remboursement. Nous renoncerons à faire appel à des emprunts alléchants dans un premier temps, mais finalement toxiques pour les finances de la ville.
- Toutes les politiques publiques seront régulièrement évaluées au regard de leur coût, de leurs résultats et de leur impact social et écologique. Nous rendrons publiques ces évaluations. Dans le cas où nous envisagerions des investissements qui engageraient financièrement la ville sur le long terme, nous soumettrons ceux-ci au débat public et, si nos concitoyen·ne·s le souhaitent, à un processus de validation référendaire.

Melun et la CAMVS : reprendre la main sur une structure peu démocratique

Nombre de compétences sont désormais légalement transférées à la Communauté d'agglomération Melun-Val de Seine : développement économique et touristique, aménagement et urbanisme, distribution et assainissement de l'eau, enseignement supérieur et formation, mobilité, habitat et gens du voyage, environnement, déchets, développement durable, politique de la ville, culture, sport, sécurité et prévention de la délinquance. Ce mouvement de mutualisation n'a pas été entériné par les citoyen·ne·s : c'est une dépossession démocratique. Des maires et des élus des vingt communes membres se partagent la gestion d'une structure présidée par le maire sortant de Melun. Les finalités, l'étendue des compétences et l'efficacité des services de la CAMVS sont rarement discutées ni même connues en dehors des instances représentatives. La gouvernance de la CAMVS s'opère à huis clos, dans un bâtiment flambant neuf, dont l'édification a coûté 9 millions d'euros – c'en est la réalisation la plus tangible. Il ressort de ce fonctionnement lointain une forme de dépolitisation : cette organisation bureaucratique, censée faciliter la vie des 131 000 habitants de l'agglomération, est une coquille démocratique vide et vidée de son sens premier : servir les citoyen·ne·s. Maintenant que la structure est en place, il n'est pas évident de la transformer, même de l'intérieur ; cependant, l'élection de Bénédicte Monville comme maire de Melun grâce à vos suffrages nombreux changerait la donne. En application de l'idée de municipalisme à laquelle nous adhérons,

Faire de Melun la ville où demain s'invente

nous prenons acte de l'intérêt de fédérer des villes, c'est-à-dire des communautés, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Nous le ferons de telle sorte que les habitant·e·s de cette vaste « communauté d'agglomération » puissent en devenir des actrices et acteurs : qu'elles et qu'ils se sentent appartenir à une même communauté de municipalités.

BVAM s'engage à peser dans les affaires courantes de la CAMVS et à enclencher un rapport de force en collaboration avec les représentant·e·s élu·e·s des autres villes, pour faire en sorte que la structure de gouvernement de la CAMVS se démocratise enfin. C'est indispensable, parce que de nombreuses propositions contenues dans le présent programme ne peuvent être développées aujourd'hui que dans le cadre et les prérogatives de la CAMVS ; par exemple, la gratuité des services de transport en commun, la régie publique de l'eau, une fraction toujours plus significative de la politique culturelle (l'Université Inter-Âges, par exemple), la gestion des déchets ménagers.

BVAM s'engage à :

- ne pas augmenter les impôts sur la durée du mandat 2020-2026
- cesser la spirale du surendettement
- administrer les finances de la ville de façon prudente, responsable et frugale
- chercher les économies sans baisser le niveau de service rendu à la population
- chercher les financements pertinents pour porter les projets structurants du mandat
- rendre compte régulièrement et publiquement de la gestion des finances de la ville

2. Faire de Melun une ville en harmonie avec son environnement et armée pour la lutte contre le réchauffement climatique : une « Nouvelle donne verte »

Le développement de Melun et de son agglomération a été marqué ces dernières années par une urbanisation très consommatrice d'espace et complètement inadaptée aux grands enjeux du 21^e siècle. Que deviendront les zones d'activité économiques périurbaines, les voiries sans arbres, les lotissements bon marché et les 2x2 voies dans un futur fait de carburants hors de prix, de vagues de chaleur et de scandales à répétition sur la qualité de l'air et la santé ? La paresse intellectuelle et l'opportunisme économique font pousser les mêmes quartiers sur les mêmes champs en Île-de-France.

Nous ne sommes pas obligés de suivre ces politiques d'aménagement à courte vue et paresseuses. Contre la politique d'urbanisation intensive et irréfléchie sur notre territoire, il est nécessaire de se réapproprier le temps long, et de planifier le développement de notre ville en tenant compte des ressources naturelles et du changement climatique. Par ailleurs, notre ville occupe une position stratégique dans le sud-est francilien : elle est au carrefour entre l'agglomération parisienne et les territoires ruraux de Seine-et-Marne, reliée par des transports structurants (lignes R, D et bientôt TZen 2), bordée de milieux naturels remarquables (vallées de l'Almont et de la Seine, massifs forestiers de Fontainebleau et de Bréviande), et d'espaces agricoles très productifs (plateaux de la Bière et de la Brie). Dans ce contexte, il faut jouer le jeu collectif et faire de Melun une ville pionnière et fédératrice de toutes les ambitions écologiques des territoires d'Île-de-France.

Une stratégie d'aménagement de la ville sur le temps long

La position stratégique de Melun implique que son développement soit porté par une vision politique claire et se traduise par l'adoption de documents de planification élaborés avec la population. Or, les grands documents d'animation et de planification concernant Melun ont été malmenés ou abandonnés par Louis Vogel et sa majorité : abandon du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), abandon du plan local de déplacement (PLD), modifications répétées et sans concertation du Plan local d'urbanisme (PLU), reconduction paresseuse de l'Agenda 21 (programme de développement durable), Plan climat air énergie territorial (PCAET) sans ambition, etc. Même le nouveau quartier de la plaine de Montaigny (« Woodi ») s'est fait reprocher

par l'autorité environnementale une étude d'impact bâclée sur les transports. Tout ce travail n'est pas sérieux pour une ville préfecture de 40 000 habitant·e·s !

BVAM s'engage à :

- œuvrer pour le classement du bois de Bréviande et de la forêt de Fontainebleau en « forêt de protection ». Nous ne voulons pas d'une autoroute dans le bois de Bréviande ! Le maire sortant ressort du passé un vieux projet inutile et dangereux dont les prémices remontent à 1959. Le C5, véritable autoroute, éventrerait le bois de Bréviande pour relier l'A6 à l'A5 en doublant la Francilienne. Ce projet est extrêmement coûteux : le seul barreau nord, petite partie du C5, qui longe Woodi, a coûté 16,5 millions d'euros. Le tronçon qui passera derrière le champ de foire coûtera 7,4 millions d'euros. Ce projet est écologiquement dangereux. Alors que le trafic de transit dans la ville de Melun représente moins de 15 % du trafic global, il détruira le bois de Bréviande et augmentera le nombre de voitures dans notre agglomération quand nous aurions besoin au contraire de le faire baisser. Ce projet est socialement injuste, la voiture est un mode de transport de plus en plus cher et le bois de Bréviande est un espace de jeu, de promenade, de sport pour nous les habitant·e·s, mais c'est aussi l'espace de vie de nombreux animaux. C'est pourquoi nous lutterons pour la sauvegarde intégrale du bois de Bréviande, le poumon vert de notre agglomération
- relancer les démarches de planification à l'échelle de la CAMVS pour s'assurer d'un développement harmonieux du territoire (emplois, logements, transports, environnement)
- planifier l'adaptation de la ville au changement climatique, en réalisant des études prospectives sur les infrastructures, ressources en eau, parcs de la ville, etc.
- amorcer cet effort d'adaptation de la ville au changement climatique par la végétalisation des rues et des places, la création d'un réseau de brumisateurs à actionner en cas de canicule
- établir un tableau de bord écologique avec quelques grands indicateurs de la transition écologique (consommation de ressources, émissions de gaz à effet de serre, modes de transport)
- privilégier les solutions d'aménagement économes en espace, à préserver les terres naturelles, agricoles et forestières ainsi que les espaces verts et arborés en ville
- développer l'économie liée à l'environnement (eau, déchets, tourisme) et à l'agriculture, et plus généralement créer de nouvelles solidarités durables sur les thématiques des transports et de l'économie (ligne R, covoiturage, centre de télétravail dans les communes aux alentours), sur l'environnement (préservation de la nappe du Champigny, gestion du bassin versant de l'Almont

et des massifs forestiers) et de l'agriculture (projets d'agriculture péri-urbaine, filières agro-alimentaires biologiques depuis la Brie) et le Gâtinais (voir les développements de l'axe 5)

- envisager de nouvelles pratiques de gestions des espaces publics jardinés de façon à optimiser la gestion de l'eau, des amendements et la politique de fleurissement par trop élitiste, car très sélectivement placée dans la ville
- identifier des parcelles permettant une replantation d'arbres en ville de façon à créer des zones luttant contre les îlots de chaleur dans tous les quartiers de la ville. Optimiser la fonction rafraichissante des parcs existants afin d'offrir à tous des espaces de repli lors des vagues de chaleur
- diversifier des écosystèmes urbains de façon à augmenter la biodiversité du territoire
- nettoyer et aménager le bois de Montaigu afin d'avoir un espace boisé pour les riverains, en lien avec l'« écoquartier » de la plaine Montaigu
- étudier la transformation de la cour et du parc de la mairie, pour que les habitant·e·s, toutes générations confondues, puissent s'approprier cet espace qui est d'abord le leur
- élargir le quai de la Reine-Blanche sous le pont Maréchal Leclerc, afin de proposer une véritable promenade autour de l'île Saint-Étienne
- valoriser et enrichir le Jardin botanique de l'île Saint-Étienne, avec création d'un parcours pédagogique
- dynamiser le syndicat de rivière de l'Almont de façon à envisager un important programme de protection contre les crues
- engager un contrat avec l'Agence de l'eau sur l'ensemble du bassin de l'Almont, afin d'améliorer sa qualité et valoriser son potentiel récréatif et touristique

Une rénovation urbaine utile en concertation avec les habitant·e·s

Notre ville hérite de constructions anciennes, de grands ensembles, qui sont parfois insalubres et souvent inefficaces sur le plan énergétique, au sein de quartiers pensés et aménagés pour la voiture. La rénovation urbaine doit miser sur de nouveaux paradigmes : des logements économes en énergie, un bâti suffisamment dense pour être chauffé par le réseau de chaleur urbaine, de la place faite pour les jardins partagés et familiaux.

Cette rénovation doit se réaliser contre les destructions et les constructions *ex nihilo*, qui dévorent les dernières terres disponibles. L'exemple de « l'écoquartier » est révélateur de cette fuite en avant écocide. Pour le construire, il aura fallu détruire 8,7 hectares de bois (environ 8000 arbres) et 50 hectares de terres agricoles. L'enrobage écologique n'a qu'un seul objectif : faire accepter à la population l'inadmissible destruction du bois et des terres agricoles de la plaine de Montaigu. Le maire prétend

répondre à l'augmentation de la demande de logements et anticiper un accroissement de la population de la ville de 10 000 habitants d'ici 2030. C'est faux. Ses prévisions sont démenties par les chiffres de l'INSEE qui tablent sur une augmentation de la population de Melun de 2430 personnes à l'horizon ; une augmentation qui ne nécessitait en aucun cas un tel écocide ! En outre, depuis quelques années, la population francilienne stagne, la natalité baisse et l'espérance de vie régresse. Tous les scénarios sont revus à la baisse. D'ailleurs en 2017, Melun a perdu un peu plus de 400 habitants (INSEE). Autrement dit, le maire nous a menti pour justifier un projet piloté par une banque et extrêmement profitable pour les promoteurs.

Or un autre aménagement est possible et viable : bon pour les habitant·e·s autant que pour l'environnement. Des architectes et des urbanistes, autrement plus inventifs que les promoteurs-spéculeurs de l'immobilier qui se partagent le gâteau de Melun, ont démontré la faisabilité de rénovations urbaines de qualité. Ces rénovations intègrent et associent des normes environnementales exigeantes, le confort et l'optimisation de l'espace intérieur, une esthétique recherchée de l'habitat, son inclusion dans un environnement végétalisé et des quartiers métamorphosés, qui font la part belle aux mobilités actives. L'exemple du quartier du Grand Parc à Bordeaux est souvent cité à raison, pour appuyer cette stratégie de rénovation qui donne de bons résultats (voir « [A Bordeaux, des jardins d'hiver au quartier du Grand Parc](#) », *Le Monde*, 2 décembre 2019).

BVAM s'engage à :

- faire des opérations de renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en concertation étroite avec les habitants, et en faisant de ces quartiers des modèles d'écoquartier (pistes cyclables, jardins partagés, consommation énergétique des bâtiments)
- réhabiliter les bâtiments du centre-ville de Melun au-delà des façades, en incitant les propriétaires à exécuter des travaux (taxes sur les logements vacants, opérations groupées) et en engageant une campagne de promotion du centre-ville, pour y faire venir des populations appréciant le charme indéniable de ce quartier
- redonner une vraie structure urbaine à Melun axée d'une part sur la Seine et d'autre part sur un grand boulevard urbain allant de l'avenue Thiers à l'avenue de Meaux
- adopter un plan de gestion de la voirie qui intègre les préoccupations environnementales lors de la réfection des rues : aménagements cyclables (pistes et stationnements), plantation d'arbres, installation de bancs

La ferme de Montaignu : un lieu à réhabiliter

Abandonnée depuis plusieurs années, nous avons l'ambition de faire de la ferme de Montaignu un lieu dédié à l'agriculture. Il s'agira de lui redonner sa vocation première et de la mettre en partage comme lieu d'échange et d'ouverture culturelle autour des grands enjeux environnementaux. Ce territoire est tout indiqué, car il présente un caractère naturel marqué, que nous devons protéger pour qu'il puisse bénéficier à l'ensemble des Melunais·es. Cette protection et cette mise en valeur se feront en lien avec la Chambre d'agriculture, le Groupement des Agriculteurs d'Île-de-France, le réseau francilien des AMAP, mais aussi le lycée agricole de Brie-Comte-Robert. Nous savons bien, néanmoins, que la réappropriation municipale de cet équipement agricole et culturel est rendue difficile par l'abandon dans lequel la ferme a été laissée. Une partie des terres a, malheureusement, été urbanisée à cause de l'appétence pour le tout béton du maire sortant Louis Vogel, et ce malgré la présence de plusieurs espèces propres à cette zone. Mais il ne tient qu'à nous d'inverser cette tendance. Ce projet structurant offrirait de nouvelles possibilités pour notre commune et ses habitant·e·s :

- ***Pour l'environnement*** : En offrant une durabilité sur le long terme, l'installation d'une ferme en agriculture biologique aux portes de Melun se révèle indispensable pour entretenir nos sols et préserver notre ressource en eau. En ménageant la biodiversité dans la ville et proche de la ville, nous souhaitons protéger les nombreuses espèces animales melunaises (caille des blés, alyte accoucheur, martinet noir...) et végétales (Gaillet de paris, belladone) présentes sur le territoire. Ce travail se réalisera en misant sur des aliments bruts, ce qui aura pour effet de réduire la part de déchet dans la restauration collective. En lien avec notre politique visant au zéro déchet, nous organiserons la collecte et le compostage des déchets organiques. Il s'agit, rien de moins, que de prendre soin de notre territoire.
- ***Pour l'emploi*** : Installer la ferme de Montaignu permettra de nouvelles perspectives en revalorisant l'agriculture et le rôle de l'agriculture ; des formations courtes pour les jeunes et moins jeunes, en réinsertion ou en reconversion ; aux personnes en situation de handicap de s'insérer dans les métiers de la terre. En lien avec le lycée Agricole de Brie-Comte-Robert, nous tâcherons de promouvoir les métiers de la terre et de l'écologie et accompagnerons la création de nouvelles exploitations agricoles. Nous souhaitons favoriser un parcours d'insertion ou de réinsertion par les métiers de la terre, mêlant les différentes possibilités en fonction de l'âge et du parcours de vie : salariat, apprentissage, stage de découverte, formation courte (certificat de spécialisation) ou longue (bac pro, brevet professionnel). Nous proposerons, en lien

avec « le champ des possibles », un espace dédié pour tester l'activité maraîchère en autonomie pour les personnes ayant un projet d'installation maraîchère, et faciliterons leur installation en leur apportant notre expertise.

- ***Pour la restauration collective*** : En lien avec la régie municipale des cantines qui aura vocation à cuisiner sur notre territoire au lieu d'importer des repas venant de loin, nous visons une alimentation bio en utilisant des produits bruts directement issus de la ferme. Nous proposerons une alimentation respectueuse de la santé et de l'environnement avec des aliments sains, de saison, et de qualité à nos enfants, qui doit devenir la norme dans nos cantines. Nous visons à proposer des repas 100 % bio sans augmenter les tarifs de cantine.
- ***Pour les scolaires*** : Nous voulons faire de la ferme de Montaigu un lieu de savoir et d'éveil culturel pour nos élèves. La ferme facilitera ainsi le partage des connaissances autour des problématiques environnementales, elle sera un lieu d'accueil pour des activités scolaires, la création de jardins scolaires, la découverte de la biodiversité et lien entre l'alimentation et la santé. Le défi est à relever : les jeunes Melunais-es doivent recouvrer le goût des légumes en les cultivant eux-mêmes.
- ***Pour la pratique de l'agriculture vivrière*** : Nous souhaitons aider à la mise en place de 100 jardins ouvriers sur 2 hectares, avec une ouverture mensuelle pour découvrir les activités. Nous souhaitons également développer des circuits courts, en facilitant leur promotion et leur installation sur notre territoire, *via* des groupements d'achats éthiques locaux, l'Association de Maintien pour une Agriculture Paysanne, etc.
- ***Pour lutter contre la spéculation immobilière*** : L'acquisition de terres agricoles empêchera que de nouveaux projets immobiliers ne viennent détruire nos espaces boisés et agricoles.
- ***Pour le paysage et les mobilités*** : En restructurant le paysage par l'implantation de haies et d'arbres fruitiers, nous souhaitons développer la circulation piétonne et cycliste afin d'offrir une promenade menant à travers champs et bois. L'occasion de se réapproprier des espaces de senteurs et de verdure.

Cette politique agricole sera initiée depuis la ferme de Montaigu et les dernières terres agricoles communales, mais elle visera à s'étendre aux environs, en soutenant l'installation d'agriculteurs en agriculture biologique ou la conversion des exploitations existantes. Les territoires cibles seront choisis pour assurer l'atteinte d'objectifs annexes en lien avec les autres politiques publiques que nous portons: préservation des ressources en eau vis-à-vis des pollutions agricoles, programmes cohérents de développement et d'entretien de structures paysagères (haies, chemins commu-

naux), frein au mitage des terres agricoles lié à l'urbanisation, protection et valorisation de milieux naturels aux abords des cultures, etc. Au-delà de l'économie locale, la réorientation de la commande publique melunaise se fera donc au service d'un projet global d'aménagement du territoire.

Travailler à l'autonomie énergétique de Melun et des environs

L'approvisionnement énergétique de notre ville reflète le modèle national: centralisé dans des unités de production massives et éloignées, basé sur des ressources principalement non renouvelables (nucléaire, pétrole), avec un gâchis d'énergie faramineux (voiture individuelle, logements qui restent des « passoires thermiques », éclairage public). Melun produit donc aujourd'hui une très faible part de l'énergie qu'elle consomme, alors que l'essentiel du territoire communal est déjà utilisé. Pour autant elle dispose d'une série d'atouts qu'il faut mettre en avant pour la transition énergétique : géothermie profonde et réseau de chaleur urbain, bâti dense à même de supporter des rénovations thermiques massives, prix de l'immobilier élevé, qui peut accompagner une montée en gamme des logements melunaises, et un fort potentiel des modes actifs de déplacement.

BVAM s'engage à piloter la transition énergétique de notre commune, et notamment à :

- soutenir la rénovation thermique des habitats, dans le cadre d'une politique plus globale de rénovation urbaine (voire plus haut), *via* des financements diversifiés (ADEME, Union européenne, autres collectivités)
- lancer des projets pilotes de massification de la rénovation thermique du bâtiment, du type EnergieSprong
- inscrire dans le plan local d'urbanisme des règles ambitieuses pour les nouvelles constructions (efficacité énergétique supérieure à la réglementation nationale, part de production photovoltaïque, conception bioclimatique)
- développer le réseau de chaleur urbain, en multipliant les sources de chaleur, et en imposant le raccordement pour les nouvelles constructions proches du réseau existant
- réorienter la politique de mobilité à Melun vers les modes actifs et les transports en commun (voir programme transport).
- étudier le développement des moyens de production d'énergie renouvelable à l'échelle intercommunale (méthaniseurs, panneaux photovoltaïques, biomasse)
- promouvoir le travail d'éco-rénovation, *via* des partenariats avec l'IUT de Sénaart-Fontainebleau, et des chantiers d'insertion

Une ville qui maîtrise la technologie, et non l'inverse

Les avancées technologiques s'emparent des villes pour le meilleur (communication, démocratie) et pour le pire (reconnaissance faciale, écrans publicitaires, gadgets connectés en tout genre). Face au développement du numérique et des solutions technologiques au nom d'un simulacre de « *smart city* », nous souhaitons faire le tri dans ce qui mérite d'être déployé, en privilégiant ce qui apporte plus d'humanité et de résilience à notre ville.

BVAM s'engage à :

- développer l'éducation critique au numérique, *via* des formations à l'Astrolabe et auprès des jeunes dans les écoles, collèges et lycées.
- encourager la fédération des différents projets actuels d'ateliers de réparation associatifs, pour promouvoir l'appropriation de la technologie par les habitant·e·s, en préservant l'indépendance de ces structures
- dématérialiser les procédures et les services de la ville, et redéployer les effectifs sur des missions d'accueil et d'assistance (et aider les administrés sans accès ou maîtrise de l'Internet à réaliser leurs démarches)
- réduire la pollution lumineuse, en interdisant les écrans publicitaires lumineux, et en révisant la politique d'éclairage public et des enseignes commerciales
- prendre un voeu contre le développement de la 5G, qui n'apporte rien de nécessaire au quotidien et ajoute des ondes électromagnétiques au cocktail ambiant
- limiter le nombre de capteurs, d'écran et de gadgets électroniques utilisés pour faire fonctionner la ville, dans une perspective de durabilité et de sobriété (le poste d'écoute en stéréo de la médiathèque est en panne depuis des mois, tout comme certains interphones « dernier cri » de résidences tout juste rénovées à Montaigu...)

3. Melun en commun : pour des régies municipales et des services publics accessibles

Melun a fait le choix de déléguer une partie importante des services publics essentiels à des multinationales : l'eau à Véolia, les parkings à Indigo-Vinci, la restauration scolaire à Elios, l'aménagement à une diversité de promoteurs immobiliers, etc. Ce faisant, la ville a perdu des compétences et une partie du contrôle sur les politiques publiques. Par exemple, quand la place Praslin est réaménagée, il faut négocier avec Indigo-Vinci la diminution de la rente.

BVAM s'engage à reprendre en régie municipale des services publics clés (eau, stationnement, cantines scolaires, géothermie) et de les mettre au service d'un projet politique partagé, et non des intérêts de multinationales pour qui la ville de Melun est un client comme un autre. Par ailleurs, cette orientation permet de disposer d'une administration forte, aux compétences transversales, incarnée dans des emplois non délocalisables, ce qui favorise une bonne intégration des différentes politiques publiques : par exemple, la gestion de l'eau dans un aménagement, la prise en compte de la biodiversité dans une nouvelle voirie, etc.

Faire de l'eau un bien commun et un atout de la ville, par une gestion municipale et intégrée

Ces dernières années, les sécheresses, canicules et inondations à Melun ont montré la fragilité de notre ville. La pollution généralisée des cours d'eau et nappes souterraines autour et dans Melun est alarmante. Les tensions sur cette ressource vitale commencent à toucher notre territoire. L'eau est donc précieuse, vitale, et pourtant gérée comme une marchandise par la mairie sortante et son délégataire, la multinationale Véolia, dont les profits augmentent pour une qualité de service médiocre (1 800 000 m³ de pertes en eau en 2019 : 600 fois le volume d'une piscine olympique !). C'est pourquoi il est urgent que la municipalité se réapproprie sa gestion et ses enjeux sur le long terme : qu'elle la mette en valeur comme bien commun, au service du bien vivre-ensemble et de la solidarité.

BVAM s'engage à :

- reprendre en régie municipale la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, et étendre ce principe à l'agglomération, après avoir réalisé une étude de faisabilité approfondie

Faire de Melun la ville où demain s'invente

- créer un pôle de compétence dédié à l'eau dans les services municipaux, qui gèrera l'eau potable et l'assainissement, et interviendra en appui aux autres politiques publiques (aménagement, biodiversité, agriculture, etc.)
- mettre en place une tarification sociale et progressive de l'eau, pour garantir un minimum à tou·te·s et limiter le gaspillage
- protéger les ressources en eau des pollutions agricoles, en développant des filières agro-alimentaires respectueuses de l'environnement (voir notre programme dédié à l'agriculture)
- mobiliser le syndicat de rivière de l'Almont, qui est aujourd'hui une coquille vide, en recrutant animateurs et techniciens ; en faire un acteur efficace pour réduire les pollutions, le risque d'inondation, et retrouver une rivière belle et vivante
- aménager des parcours de promenade autour de l'Almont et de la Seine, ainsi que des espaces de rencontre, de détente et de découverte autour de ces coins de nature
- imposer une gestion de l'eau intelligente pour les futurs aménagements (jardins sur les toits, récupération d'eau de pluie, végétalisation des rues et parkings, etc.)
- reconquérir des eaux de qualité pour la Seine afin de rouvrir un lieu de baignade accessible et sécurisé pour tou·te·s
- mettre en place des jeux d'eau et brumisateurs dans les espaces publics, utilisés lors des épisodes de canicule

Transports : faire enfin respirer Melun

Se déplacer dans des rues apaisées et libérées de la pollution, utiliser un réseau de transport en commun efficace et accessible à tou·te·s, diminuer l'utilisation systématique de la voiture en ville quand d'autres options sont plus viables, redécouvrir la ville, ses commerces et ses équipements à pied ou à vélo, tels sont nos objectifs. C'est une mesure à la fois écologique et socialement juste.

BVAM s'engage à :

- sortir la ville de la ségrégation qui marque fortement son territoire coupé en deux : les quartiers du nord d'un côté, ceux du sud de l'autre
- créer un service municipal de transport en commun gratuit qui permettrait de désenclaver des quartiers mal desservis et coupés du reste de la ville. Ce service répondrait aux nécessités des habitant·e·s désirant se déplacer sans emprunter une voiture. Il s'intégrerait dans un plan de circulation totalement repensé, y compris dans son raccordement à un réseau cyclable digne de ce nom

Une place de la voiture en ville sobre et réfléchie

L'espace public à Melun fait depuis des décennies la part belle à la voiture individuelle, dont on sait les inconvénients notamment écologiques, au détriment des autres modes de transport, ainsi que des autres fonctions des rues et des places. Nous plaillons en faveur d'une utilisation sobre de la voiture, et d'un espace public rendu aux riverain·e·s et aux passant·e·s.

BVAM s'engage à :

- remettre en régie municipale les concessions sur les parkings privatisés, pour reprendre le contrôle sur la politique de stationnement, et favoriser les stationnements en zone bleue, pour permettre aux gens de se garer gratuitement tout en fluidifiant les temps de stationnement dans la ville
- dans la foulée d'une grande consultation citoyenne, revoir enfin le plan de circulation en concertation avec tous les habitants et acteurs économiques ,réserver des voies aux transports en commun et aux vélos partout où cela sera souhaité
- généraliser progressivement la limitation de vitesse à 30 km/h, en aménageant la voirie et la signalisation, complètement illisible et non respectée aujourd'hui
- réétudier l'agrandissement du parking à la gare de Melun et planter des arbres sur les places de parking dans les rues où le stationnement ne bénéficie pas aux riverain·e·s ou au commerce local, notamment dans le quartier de la gare
- négocier le déplacement du péage des Éprunes au-delà de l'agglomération Melun- Val de Seine, de sorte que les poids lourds cessent de traverser l'avenue Thiers
- créer un péage urbain pour les poids lourds, tarif modéré pour la distribution locale, élevé pour le transit
- assurer pour les livraisons une gestion municipale du dernier kilomètre 100 % éco-responsable, *via* de petits véhicules électriques et un centre de tri
- créer sur l'agglomération de Melun une Zone à Circulation Restreinte (ZCR prévues par la loi de transition énergétique) et limiter la circulation des véhicules les plus polluants lors des pics de pollution
- sensibiliser les Melunais·e·s dès le plus jeune âge aux alternatives à la voiture, en mettant en place des ramassages scolaires à pied (pedibus) ou à vélo (type vélibus)

Des transports en commun efficaces, continus, pour le plus grand nombre

À Melun, les utilisateurs·rices des transports en commun sont d'abord celles et ceux qui n'ont pas le choix. Pour cette raison, et parce que ce mode de transport est respectueux de l'environnement et peu consommateur d'espace, il est nécessaire d'améliorer son efficacité et son accessibilité.

BVAM s'engage à :

- œuvrer pour la mise en place de la gratuité d'usage des transports en commun dans l'agglomération. Testés puis pérennisés par de nombreuses villes de tout bord politique, de tels dispositifs augmentent la qualité de vie de tou·te·s les habitant·e·s, facilitent une libre circulation et l'accès aux commerces, tout en réduisant les embouteillages des voitures individuelles et la pollution qui en résulte
- créer des correspondances sur le réseau Mèlibus, avec les derniers Transiliens arrivés en gare le soir
- agir pour que les lignes R et D dont le service est très dégradé fonctionnent à la mesure des attentes des usager·e·s
- aménager des voies dédiées aux bus pour améliorer la fluidité des Mèlibus et des Seine-et-Marne Express aux heures de pointe
- créer des parkings relais en périphérie nord et sud de l'agglomération reliés par une lignes de bus en site propre à l'ensemble des quartiers de la ville (gares, zones d'activités, centre-ville, cité administrative, quartiers au nord de la ville) pour rabattre le trafic routier local

Des itinéraires cyclables cohérents, des cheminements piétons

La pratique du vélo et de la marche à Melun est freinée – et rendue dangereuse – par le manque d'itinéraires structurants et continus, ainsi que par la faiblesse des aménagements de l'espace public. Ces modes de transports « actifs » sont écologiques et de plus en plus populaires, ils participent à l'embellissement de la ville et au bien-vivre. Les aménagements dédiés sont aujourd'hui largement subventionnés. Leur développement ne demande donc que de la volonté politique.

BVAM s'engage à :

- créer rapidement un réseau d'itinéraires cyclables reliant la gare, le centre-ville et les Hauts de Melun, avec des feux tricolores et des pistes cyclables sécurisées
- faire de la rue Saint-Aspais une zone de rencontre des mobilités (piétons, cyclistes, voitures, etc.)
- instaurer des journées sans voiture, en incluant les habitant·e·s et les commerçant·e·s

- appliquer enfin la réglementation en matière d'accessibilité, dans une ville qui est un cauchemar pour les personnes en situation de handicap (Melun est hors-la-loi en la matière)
- développer partout en ville des parkings à vélo
- finir les circuits de promenades le long de l'Almont, de l'Île Saint-Étienne, et autour des berges de la Seine
- négocier avec les protagonistes du lotissement de l'ancien hôpital une voie piétonne et cyclable publique partant du bas de la rue Fréteau de Pény et débouchant en haut rue de Vaux

Pour une régie municipale des cantines scolaires

Nous n'avons cessé de condamner le choix idéologique fait par la municipalité de privatiser la gestion des cantines scolaires et de confier depuis 2012 la délégation de service public à un grand groupe de l'industrie de la restauration collective « Elios Restauration ». Les associations de parents d'élèves dénoncent la mauvaise qualité des repas servis et les conditions dans lesquelles ces repas sont préparés (entre 2 et 3 jours à l'avance), acheminés sur des longues distances puis réchauffés sur place. Comme nous le prédisions également, le contrôle de la mairie sur son délégataire est parfaitement insuffisant et sans l'intervention répétée de ces mêmes associations et notre propre mobilisation il aurait probablement été nul. De plus, si la fourchette des prix a été élargie, la création de tranches supplémentaires a surtout permis à Elios d'accroître la rentabilité du service en augmentant le prix payé par de nombreuses familles melunaises. Ce qui prouve encore une fois l'hypocrisie des politiques menées par l'équipe en place aujourd'hui.

BVAM s'engage à :

- remettre en cause le contrat de délégation de service public (DSP) pour les cantines scolaires qui nous lie à la société « ELIOS Restauration » et construire une régie municipale de la restauration collective à Melun
- assigner à cette régie municipale des objectifs annexes qui participent à un projet éducatif global : éveil et apprentissage du goût, sensibilisation à la cuisine, au bien manger et à la santé
- passer progressivement la restauration scolaire à une alimentation 100 % bio (produits sans pesticide et engrais chimique), en privilégiant une fourniture d'aliments locaux, qui se fera en partie avec la mise en place de jardins municipaux (voir programme agriculture)
- proposer une alternative végétarienne tous les jours aux plats avec viande, et un plat végétarien unique une fois par semaine

4. Pour une ville solidaire, qui offre une vie décente à toutes et tous

À Melun, les inégalités sociales sont fortes et la situation de certaines personnes est alarmante. D'un côté, 200 personnes payaient l'impôt de solidarité sur la fortune avant qu'Emmanuel Macron ne le supprime. De l'autre côté, des centaines sinon des milliers de sans domiciles fixes, de demandeurs d'asile politique, de familles qui galèrent. Soutien aux associations, logement, santé, grand âge : les champs d'intervention sociale d'une mairie sont nombreux. S'il est hors de notre portée de réduire drastiquement ces inégalités et les injustices sociales qui en découlent, l'action municipale peut permettre d'assurer à toutes et tous un quotidien digne et épanoui. Au-delà de l'impératif moral, c'est aussi une stratégie pour assurer la cohésion sociale, qui ne perdure aujourd'hui à Melun que par la force de quelques collectifs et associations désintéressés.

Notre programme prend acte de la nécessité d'assurer cette vie digne et ce bien vivre partagé. Cela demandera d'intervenir sur les conditions sociales et matérielles d'existence, de faire en sorte que tou-te-s les Melunais-es se sentent appartenir à un même tissu social, sans discrimination. Qu'il s'agisse de l'accès à un logement digne, à des services publics offerts par la mairie et qui fonctionnent à la hauteur des attentes, à l'offre publique de santé (dans le désert médical qu'est devenu Melun), mais aussi l'épanouissement de la vie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ou encore de la pleine reconnaissance des personnes les plus démunies dans la ville, BVAM s'engage à mettre tout en œuvre pour que demain s'invente de façon inclusive et confraternelle. Cette vie décente pour toutes et tous suppose également d'assurer la tranquillité publique et la paix dans la cité. C'est pourquoi, contre les politiques sécuritaires et la surenchère technologique (la vidéosurveillance, coûteuse et à l'efficacité très discutable), nous transformerons la police municipale en police de proximité. En lien avec les centres sociaux et tous les acteurs associatifs, l'objectif est de prendre soin du lien social, d'entretenir les solidarités, d'agir à la racine des problèmes, non plus de se limiter au traitement de symptômes.

Accès aux services municipaux : un quotient familial au cœur de la solidarité

Quel message envoie-t-on à une famille quand le cours d'éveil musical est de 200 euros par an quels que soient les revenus ? Combien d'adolescents se privent de cours de foot (le sport le plus populaire) car le ticket d'entrée est trop élevé ? Nous nous sommes battus au conseil municipal pour que les revenus des familles soient

pris en compte dans les tarifs de la restauration scolaire, et nous avons obtenu gain de cause.

BVAM s'engage à :

- revoir le barème du quotient familial pour les cantines
- étendre le principe du quotient aux services municipaux (conservatoire de musique et de danse, piscine), ainsi qu'aux principaux clubs de sport et de loisirs qui bénéficient de subventions municipales (en se basant sur le volontariat et l'incitation financière, par compensation)

Logement : vivre dignement, un toit pour toutes et tous !

La crise du logement affecte beaucoup d'habitant·e·s. Les grands ensembles ont besoin de rénovation en concertation avec leurs occupant·e·s, les vieilles pierres du centre-ville méritent mieux que leur état actuel, et la ville doit retrouver un équilibre logement/transport/emploi qui n'a pas été pensé depuis des décennies. Une ville possède des pouvoirs de police spéciale en matière d'habitat, s'appliquant par exemple dans les cas de mal-logement, où des immeubles menacent de s'écrouler ou sont insalubres et mettent en danger la vie des habitant·e·s. Selon ces dispositions légales régissant le fonctionnement des collectivités, nous chargerons les services compétents de la ville d'intervenir pour faire respecter rigoureusement un des droits les plus élémentaires qui soient, inscrit dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* : le droit au logement.

BVAM s'engage à :

- poursuivre la rénovation des logements sociaux, mais en associant les habitants avant de prendre les décisions (voir aussi programme urbanisme rénovation thermique), et exiger la rénovation et l'entretien des bâtiments et parties communes auprès des bailleurs
- garantir le fonctionnement quotidien et transparent du service municipal du logement
- rénover les logements du centre-ville, en engageant des actions incitatives (opérations groupées, subventions, promotion du centre-ville) et coercitives (police du maire au titre de la sécurité ou de la salubrité)
- étendre le permis de louer et faire sanctionner les propriétaires délictueux « marchands de sommeil »
- lutter contre l'endettement des locataires et les expulsions en assurant un suivi social.
- encourager les projets d'habitat groupé, comme une alternative sociale et écologique aux solutions clé en main des promoteurs immobiliers
- instaurer un seuil de 50 % de logements sociaux dans les projets neufs, pour rééquilibrer l'offre sur le territoire

- utiliser les pouvoirs du maire pour lutter contre les expulsions, *via* la prise d'arrêtés *ad hoc*
- revoir les perspectives de constructions de logement actuelles selon les possibilités en termes d'infrastructures (transports, écoles, équipements sportifs, etc.) et d'emplois, pour éviter que Melun ne persiste à être une ville dor-toir saturée (voir notamment le programme économique)

Développer l'offre publique de santé

En complément des mesures écologiques et sociales, une ville doit favoriser l'accès aux soins de proximité pour tous ses habitant·e·s.

BVAM s'engage à :

- mettre en service des Centres Municipaux de Santé et une maison de naissance complémentaires à l'hôpital dans les quartiers de Melun. Le réseau de santé public sera coordonné par l'hôpital. Cela inclura un centre municipal de santé complet en soins de médecine générale de ville et laboratoires à un coût de fonctionnement d'environ 500 000 euros par an (voir l'exemple des CMS des Lilas). Les centres de santé offriront des permanences de médecine générale 7 jours sur 7 avec des spécialités différentes et complémentaires à l'hôpital (soins infirmiers, chirurgie dentaire, etc.) qui devrait donc s'en trouver soulagé. Le personnel médical sera mutualisé entre les centres et l'hôpital
- ouvrir une maison de naissance à proximité de l'hôpital pour mieux accompagner les femmes enceintes
- se battre pour la défense du service public de la santé : en tant que membre du conseil d'administration de l'hôpital public de Melun, la maire s'opposera à la diminution de ses moyens et à la privatisation progressive de ses services
- rendre plus explicite et opératoire le lien entre la santé et les activités sportives et culturelles, par des programmes et campagnes de sensibilisation, des synergies à réaliser entre les services municipaux dédiés aux pratiques sportives et à la santé publique

Faire société, créer du lien : les associations en ville

Les associations sportives, environnementales, de loisirs et de vie sociale, culturelles, de santé et d'action sociale sont plus de 800 sur le territoire melunais. Vectrices de lien social, de projets communs, d'une citoyenneté participative, pourvoyeuses d'emplois non délocalisables, source d'attractivité de la commune par l'activité musicale ou sportive, elles sont indispensables au tissu social et participent du bien vivre. C'est pourquoi les soutenir activement relève de l'évidence, tout en préservant leur autonomie. Ce soutien municipal se traduira, en outre, par un souci de transparence dans les relations que la ville entretient avec les associations subventionnées.

BVAM s'engage à :

- redéfinir la politique budgétaire dédiée aux associations et les conditions d'attributions des subventions, en phase avec notre projet de société solidaire et écologique
- inviter les associations melunaises à élire un conseil associatif qui aura pour mission de proposer et de contrôler la politique associative de la ville au niveau des subventions et des moyens mis à disposition des différentes associations
- publier chaque année la liste des associations subventionnées par la ville, et cette information sera accompagnée du montant accordé pour l'année et celui de l'année précédente
- entériner l'obligation, pour toutes les associations subventionnées, de remettre à la ville un rapport annuel d'activité qui sera mis en ligne de façon à être consultable par tou·te·s
- soutenir les associations qui œuvrent pour la solidarité et l'aide aux plus démun·e·s
- rendre clairement identifiables les projets portés par les associations qui bénéficieront de subventions de fonctionnement et de subventions par projet clairement identifiées
- installer un bureau unique des acteurs du monde associatif, interlocuteur de la vie associative, dans un double objectif de simplification des relations association/commune/agglo/habitant·e·s et de bonne collaboration avec les associations
- rendre l'Astrocafé aux associations
- réserver une partie significative du *Magazine des Melunais·e·s* aux actualités et activités des associations de la ville

Avec BVAM, Melun s'engage contre les discriminations

Selon l'article 1 de la loi du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations : « *Constitue une discrimination directe la situation dans laquelle, sur le fondement de son origine, de son sexe, de sa situation de famille, de sa grossesse, de son apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique, apparente ou connue de son auteur, de son patronyme, de son lieu de résidence ou de sa domiciliation bancaire, de son état de santé, de sa perte d'autonomie, de son handicap, de ses caractéristiques génétiques, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son âge, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales, de sa capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée, une personne est traitée de*

manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable. »

Les discriminations constituent une atteinte à la dignité des personnes et nuisent au vivre-ensemble. Quelles que soient leurs formes, les discriminations sont toutes synonymes de violences et concernent potentiellement tout un chacun. Elles sont une rupture du droit à l'égalité et nuisent gravement au vivre-ensemble. C'est pour cela que, dans un contexte social perturbé, BVAM souhaite une politique forte visant à les réduire et protéger toutes les Melunaises et tous les Melunais.

La majorité municipale BVAM mettra en place dès avril 2020 « Le bureau municipal de lutte contre les discriminations et d'accompagnement des victimes ». Toutes les discriminations seront concernées : celles liées à l'origine, au sexe, à la religion, au handicap, à l'identité de genre. *De plus BVAM s'engage à la :*

1. Mise en place d'un réseau inter-partenarial piloté par la ville et composé de :

- Membres institutionnels : Département, Préfecture, Haut-commissariat à l'égalité, Centre régional Hubertine Auclerc, Pôle Emploi, Mission locale, établissements scolaires, centres sociaux
- Membres associatifs : associations culturelles, sportives, d'éducation populaire
- Ces acteurs seront mobilisés autour de formations, d'actions, de réflexions et de l'organisation d'un temps fort annuel

2. Création d'une Maison du droit et de la médiation, financée par la ville, qui :

- accueillera et accompagnera tou-te-s les Melunais-e-s victimes de discriminations qu'elles concernent l'accès à l'emploi, à la formation, au logement, aux loisirs, etc. Le bureau municipal pourra, le cas échéant, aider les victimes à faire valoir leurs droits
- sera chargée de mener toutes les actions nécessaires à l'éducation et à la formation à l'égalité pour inscrire Melun dans une démarche durable
- développera des projets d'éducation et de sensibilisation en lien avec les établissements scolaires de la maternelle au lycée, les associations d'éducation populaire et les centres sociaux

3. Mise en place de séquences de formation qui seront proposées à l'ensemble du personnel municipal et aux élu-e-s

En outre, la lutte contre les discriminations sera intégrée dans les procédures de tous les services municipaux (ressources humaines, management, achats, relations aux usagers, communication) afin :

- d'assurer l'égalité de traitement et la transparence, notamment dans les ressources humaines

- de protéger les agents et les salariés des discriminations, fidéliser les agents
- de sécuriser la collectivité contre le risque juridique
- de renforcer les valeurs d'égalité et d'équité, liées au service public
- de respecter un impératif d'exemplarité de la mairie en matière de lutte contre les discriminations

4. Création d'un Conseil consultatif de lutte contre les discriminations

Il suivra l'avancée des initiatives et actions municipales et pourra également porter des propositions. Il sera composé de membres, à égalité femme et homme, nommés par la mairie pour deux ans renouvelables. Dans une démarche inclusive et participative, cette instance inclura des citoyennes et citoyens, représentantes et représentants d'associations et des élu·e·s. Le Conseil se réunira une fois par semestre. Ses missions seront les suivantes :

- Faire des propositions pour développer l'action municipale
- Sensibiliser la population melunaise par la diffusion de l'information et l'organisation de manifestations
- Favoriser la mobilisation citoyenne
- Suivre les engagements pris par la Ville et exercer une fonction de veille des discriminations repérées sur le territoire

5. Évaluation de notre politique de lutte contre les discriminations avec le « label diversité »

L'évaluation de notre démarche prendra la forme d'une candidature au Label diversité. Le cahier des charges du Label diversité est bâti autour du cadre législatif de non-discrimination. Propriété de l'État, le Label diversité est destiné à reconnaître les pratiques vertueuses adoptées en matière de ressources humaines, de communication et de relation aux fournisseurs. Un audit tous les 2 ans, organisé par l'AF-NOR², permettra une évaluation indépendante et une valorisation du volet interne de notre politique de lutte contre les discriminations comme démarche d'amélioration continue et pérenne.

Les personnes âgées : des citoyennes et des citoyens à part entière

Le gouvernement Macron, soutenu par notre maire sortant, veut imposer de manière autoritaire une réforme des retraites qui annonce un avenir sombre pour les futur·e·s retraité·e·s : l'appauvrissement, une offre de santé insuffisante, un manque de moyens flagrant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). À l'échelle de l'Agglomération que notre maire préside, les 120 tickets de bus gratuit permettant de faciliter le déplacement des personnes âgées

ont été supprimés, l'isolement devient de plus en plus fréquent. Pourtant, la population de notre ville comporte de plus en plus de personnes âgées, qui vivent de plus en plus longtemps, mais hélas également de plus en plus seules, dans l'indifférence. Nous voyons également bon nombre d'entre elles souffrir d'un habitat indigne et insalubre, et résignées faute de moyens pour se battre aussi bien que d'une écoute attentive.

Il est temps d'agir pour la dignité de nos aîné·e·s.

À l'échelle de notre ville, nous souhaitons proposer les adaptations susceptibles d'offrir une plus grande autonomie aux personnes âgées et d'entretenir le lien social intergénérationnel. Nous ne pensons pas que la réponse se trouvera dans les gérontechnologies et voulons, comme pour l'ensemble du programme, redonner toute sa place à l'humain afin de promouvoir une organisation sociale qui tienne compte de tout le monde, y compris donc des personnes plus âgées. Nous mettrons en place une politique municipale leur permettant d'être pleinement intégrées à la vie sociale et à l'espace public. De même, nous lutterons contre les inégalités et la pauvreté qui peuvent les frapper.

BVAM s'engage à :

- mener une politique de logement visant à l'intégration des personnes âgées dans des habitats groupés, c'est-à-dire mêlant espaces privées et des espaces communs (jardins, salle) permettant l'épanouissement de la vie sociale sans affecter l'intimité de chacun
- proposer aux personnes âgées de s'investir dans la vie sociale en y apportant ce qu'elles sont en mesure d'apporter en termes de savoir, d'expérience, de compréhension du monde, de disponibilité, de temps, etc. Ces engagements pourront donner lieu à une rétribution de la part de la commune grâce à la monnaie locale, le Brie, qui pourra être utilisée localement pour les activités culturelles ou artistiques proposées par la mairie. Cela pourra également s'incarner dans des relations d'échange conviviales, de services et de savoir-faire gratuits, grâce à la création d'une banque du temps municipale. Les citoyen·ne·s melunais·es seront libres de choisir la formule qui leur conviendra le mieux, afin de favoriser l'entraide et la réciprocité
- veiller à encourager les échanges et les solidarités entre les générations : par des ateliers dans les écoles mais aussi par l'implantation mitoyenne des maisons de retraite, des écoles et des crèches, ou encore la multiplication des occasions d'interagir et d'échanger entre leurs usager·e·s
- rendre accessibles à toutes les personnes âgées les activités culturelles et sportives proposées par la ville de Melun. Ce qui signifie que ces activités devront être gratuites pour les moins fortunées d'entre elles. Un simple tarif réduit pour les plus de 65 ans ne suffit pas à répondre aux besoins de tou·te·s

- mettre en place une ligne téléphonique dédiée à l'écoute des personnes âgées et les assister dans leurs démarches administratives, que la ville veillera à rendre plus simples
- créer et soutenir un réseau d'entraide et de vigilance qui permette aux personnes plus âgées de recevoir l'assistance et les services qui leur sont nécessaires dans la vie quotidienne et dans les cas de situation de dépendance ou lors d'événements climatiques exceptionnels
- permettre aux personnes âgées dépendantes de rester chez elles si elles le souhaitent. Animés par des agents communaux (rémunérés) qui travailleront en collaboration avec les associations locales, les réseaux bénévoles et les clubs du troisième âge, ce dispositif communal aura pour fonction d'accompagner les personnes âgées dans leurs démarches médicales ou administratives (à faire valoir leurs droits, notamment), de les aider à faire leurs courses ou même à préparer un repas, à se rendre à leur cours de dessin ou de gymnastique, à un rendez-vous chez le coiffeur, à la banque, au club qu'elles fréquentent, etc.
- développer des systèmes de transport à la demande, en particulier, en dehors des heures de pointe pour optimiser l'usage des transports en commun, que nous nous emploierons à rendre gratuits dans l'agglomération
- veiller à ce que, dans le projet qu'elle portera d'amélioration de l'hôpital public de Melun, les spécialités qui concernent la vieillesse soient correctement représentées et développées

Pour une ville qui intègre pleinement les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir bien vivre dans Melun, accéder à tous les services offerts à la population, s'épanouir et s'émanciper. Leur existence est néanmoins rendue difficile par certains aspects, notamment les personnes en situation de handicap moteur, dont les déplacements dans la ville sont compliqués par des trottoirs publics souvent en mauvais état, sans même évoquer les infractions à la loi sur l'accessibilité de certains équipements, à commencer par la gare de Melun. C'est intolérable et il convient de remédier à ces situations.

BVAM s'engage à :

- créer un observatoire du handicap qui contribue à la mise en œuvre d'une politique municipale dynamique et aide à la réponse aux difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap. Il est indispensable que les lieux publics (administrations, écoles, jardins, voirie, espaces récréatifs) dans la ville et les services publics municipaux leur soient accessibles. Associer à cette structure des entreprises socialement utiles, impliquées en tant qu'elles savent faire de la diversité des populations un atout et qu'elles mènent une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap. L'observatoire

du handicap aura également pour mission de soutenir les acteurs sociaux qui travaillent contre l'isolement des personnes en situation de handicap en leur apportant un soutien logistique et matériel

- mettre en place une « commission extramunicipale des mobilités actives et de l'accessibilité » qui associe usager·e·s, élu·e·s et agent·e·s
- veiller à l'encouragement de l'embauche de personne en situation de handicap, notamment dans l'administration de la ville, et aussi à veiller au respect des obligations légales des entreprises en la matière, comme condition préalable à l'attribution d'un marché public
- recruter sur la durée du mandat 6 % d'apprenti·e·s en situation de handicap, en cohérence avec le deuxième engagement de la cinquième Conférence nationale du handicap de 2020, et le réaliser en sollicitant l'aide de la CAMVS et de l'État
- imaginer et mettre en œuvre, en liaison avec les différents acteurs institutionnels et associatifs, des lieux d'habitat accompagnés qui permettent aux adultes en situation de handicap de vivre dans les conditions d'autonomie qu'ils peuvent assumer et permettre, quand c'est possible, leur intégration dans des habitats groupés
- permettre à tous les jeunes enfants en situation de handicap d'accéder aux activités périscolaires dans les meilleures conditions possible
- veiller à tenir compte des personnes malvoyantes et des malentendantes, dans sa communication ou lors des événements qu'elle organise, en prévoyant les équipements et/ou traducteurs nécessaires. À cet égard, elle étudiera la possibilité de mettre en œuvre la déclaration d'accessibilité et le schéma pluriannuel de mise en accessibilité des services de communication au public en ligne, prévus par l'article 47 de la loi du 11 février 2005. Elle n'organisera aucun événement dans des lieux qui ne seraient pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elle étendra le registre d'accessibilité obligatoire pour les établissements recevant du public (ERP) à tous les bâtiments municipaux

La dignité pour toutes et tous

La commune de Melun se déclarera territoire fraternel, et utilisera le poids politique d'une ville préfecture de 40 000 habitant·e·s pour demander un accueil digne des personnes les plus démunies, à commencer par les demandeurs d'asile politique et les personnes dormant dans la rue. Nous garantirons le minimum aux associations d'entraide et d'accueil pour un fonctionnement décent, *via* notamment le prêt de locaux pour la distribution de repas et un accès aux douches des équipements pu-

blics. De manière plus pérenne, l'économie sociale et solidaire sera un vecteur d'intégration ou de réinsertion des personnes au ban de notre société (voir le programme agriculture et déchets).

La tranquillité publique : pour bien vivre à Melun

Des années de politiques sécuritaires et de réduction des moyens alloués à la police nationale ont contribué à la dégradation de ce service public. Depuis la suppression de la police de proximité et ses « îlotiers », décidée par Nicolas Sarkozy en 2003, la réponse des pouvoirs publics aux problèmes d'insécurité s'est bornée à la répression policière, au détriment de la prévention qu'assurait auparavant, avec de bons résultats, la police de proximité.

La surenchère dans le tout-sécurité s'est également manifestée dans des dispositifs de contrôle et des technologies de surveillance, à commencer par les coûteuses caméras de « protection ». De nombreuses études indépendantes en ont montré les limites voire l'inutilité, mais cela n'a pas empêché beaucoup de mairies de s'équiper lourdement. L'exemple de Melun, où 74 caméras sont installées, est banal et tout aussi problématique. Cette politique de dépense sécuritaire s'inscrit dans le contexte post-attentats de 2015. Le coût humain de cette sécurisation répressive de l'espace public associée à une politique du chiffre sans évaluation du résultat sur la criminalité est énorme. Malgré toutes les assurances et les comités d'éthique, ces technologies de surveillance sont invasives et lourdes de menaces pesant sur nos vies privées. Quadrillé de toutes parts, l'espace public n'est vu que comme potentiellement dangereux, des quartiers sont décrétés sensibles et surveillés jour et nuit, les habitant·e-s injustement stigmatisé·e-s, en particulier dans le nord de la ville. Et à cette surveillance à distance s'ajoute le recrutement très important d'effectifs au sein de la police municipale et la création d'un poste dans le quartier Montaigu en 2019 (trente agents et un centre de « supervision » de la vidéosurveillance), pour réaliser en trompe-l'œil les missions d'un service régalien hélas en crise. Ce qui n'empêche pas les bailleurs de recruter des équipes de sécurité privée, dont le mandat et l'utilité sont discutables pour le moins (voir le cas d'Habitat 77 : « Melun : en patrouille dans les quartiers avec les colosses de la sécurité », *Le Parisien*, 17 décembre 2019).

Cette politique désastreuse conduit à associer « sentiment d'insécurité » et « tout répressif ». Le mal, lorsqu'il existe (qu'il s'agisse du trafic de drogue, de la petite délinquance ou des incivilités ordinaires), n'est plus traité à la racine ; les responsables et décideurs politiques, en Matamore de l'ordre public autoritaire, n'agissent que sur les symptômes. Ces surenchères à des fins électoralistes sur les éléments criminogènes sont d'autant plus absurdes que dans l'ensemble, Melun est une ville relativement calme. Où l'on gagnerait à entretenir la paix civile, plutôt qu'à souffler sur les rares braises.

BVAM entend rompre avec les pseudo réponses sécuritaires de l'équipe sortante et proposera de reprendre la main sur les services municipaux de la sécurité publique, en étroite collaboration avec la police nationale, afin d'assurer la tranquillité publique et la sécurité d'existence, droit élémentaire pour les habitants. C'est à un meilleur soin du tissu social que nous travaillerons, dans une ville solidaire où l'on combat les injustices sociales – qui sont autant de causes de la délinquance et de la criminalité –, et nous le ferons en combinant sans pour autant les confondre tous les acteurs pertinents de ce domaine d'intervention (centres de jeunesse, centres sociaux, etc.).

BVAM s'engage à :

- réaliser dès le début du mandat une évaluation objective et indépendante des résultats et de l'utilité des équipements de « vidéoprotection », et de soumettre cet audit à la population
- exiger de l'État les moyens nécessaires pour que la police nationale exerce sa mission
- transformer la police municipale en police de proximité, en étroite association avec les acteurs du travail social et les éducateurs, et lui retirer les missions qui en font une force supplétive de la police nationale dont c'est une compétence régaliennne de l'État
- mettre en place des éducateurs de rue et des médiateurs sociaux
- déployer une politique d'accompagnement social dès l'enfance
- mettre en œuvre un observatoire de la socialisation incluant tous les acteurs liés à l'enfance, y compris les parents
- œuvrer pour la transformation de l'environnement matériel de la gare de Melun (éclairage, végétalisation, retrait des véhicules) et sa sécurisation par la présence de patrouilles de la police municipale de proximité, jusque dans les fins de soirée
- créer un centre socioculturel supplémentaire dans le quartier sud et rouvrir celui de Jules Ferry

5. Pour une nouvelle dynamique économique : circulaire, sociale et solidaire

L'économie est surtout envisagée par les adversaires sous l'angle étroit de la consommation, alors même que celle-ci ralentit. Le modèle de développement économique que nous souhaitons pour notre territoire est le seul capable de répondre à une activité économique saine et à des emplois pérennes dans notre ville, et doit prendre en compte, selon notre politique écologique et sociale, des objectifs de production locale. Il améliorera considérablement le bien-être des habitant·e·s de Melun. Il allie éco-conception (valorisation et réemploi des matières), relocalisation des activités, création d'emplois locaux et une meilleure satisfaction du public et des consommateurs. Nous encouragerons également une vie commerciale en phase avec les transformations des nouvelles formes de consommation, à l'heure de la crise du modèle productiviste : en particulier, des commerces indépendants liés à l'artisanat, à taille humaine, proposant des biens et des services qui participent du bien vivre et du respect de l'environnement, et non plus du modèle épuisé de la « société de consommation ».

La ville a un fort rôle à jouer dans le développement prépondérant sur son territoire d'une économie socialement et écologiquement juste et la création d'emplois durables et non délocalisables. L'essor d'une économie circulaire, en harmonie avec les valeurs de solidarité et de justice sociale, en est un levier essentiel. Fortement créatrices d'emplois et d'activités économiques, les transitions énergétique, écologique et économique augmenteront en outre l'assiette fiscale de notre ville et nous permettront de financer une part importante de nos politiques publiques. C'est, enfin, une autre conception de l'économie que nous souhaitons impulser, basée sur l'entraide, le don et les solidarités actives entre les personnes qui se sentent appartenir à une même communauté. La création d'une monnaie locale, le Brie, à utiliser notamment dans l'économie du « zéro déchet » que nous mettrons en place, en est l'outil privilégié. En parallèle de ce développement économique, il est nécessaire de développer et recentrer les outils d'accès à l'emploi et à la formation sur les enjeux melunais. De même que, en lien avec notre politique culturelle, nous voulons faire rayonner la ville et en faire un détour obligé des circuits touristiques durables dans la région.

Une ville verte pour des emplois verts

Melun possède des atouts stratégiques pour l'économie du 21^e siècle, qu'il faut préserver et mettre en avant: cadre de vie dans ses différents quartiers et dans la campagne environnante, transports structurants, ressources naturelles et patrimoniales. Toutefois, à l'heure des projets autoroutiers, des zones logistiques et des lotissements qui cernent notre ville, Melun doit se positionner sur l'économie qu'elle souhaite développer. Sa position particulière et son histoire rendent possible et souhaitable une économie tournée vers la production durable (agriculture, artisanat, éco-conception), le tourisme, et une économie circulaire. Loin d'une conception en silo du développement économique à coup de zones d'activité où chacun produit ce que bon lui semble, nous portons une vision intégrée de l'économie, en lien avec toutes les politiques que nous portons.

BVAM s'engage à :

- repenser intégralement la gestion des déchets à Melun pour en faire la première ville « zéro déchet » d'Île-de-France, et développer l'économie circulaire
- développer un projet municipal d'agriculture biologique, en lien avec les écoles (restauration scolaire, projets pédagogiques), les marchés, et l'aménagement du territoire
- structurer une offre touristique durable, basée sur une amélioration du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, par un travail en bonne intelligence avec les communes périphériques
- associer les entreprises et les administrations présentes sur le territoire à notre politique de transition écologique et sociale, par la création de plans de mobilités, une offre de restauration collective analogue à celle que nous portons pour nos écoles, et la promotion d'achats et de recrutements locaux
- privilégier l'implantation d'entreprises qui portent une politique ambitieuse de responsabilité sociale et environnementale, ou qui exercent dans des secteurs liés à la transition écologique

Melun, première ville « zéro déchet » d'Île-de-France

Melun doit devenir un modèle exemplaire à l'échelle de la région Île-de-France en matière de prévention et de gestion des déchets. Nous voulons changer de paradigme et considérer les déchets comme des ressources et non plus comme une contrainte. Nous nous appuyerons sur les élans citoyens actuels pour mener une politique active de prévention des déchets, sur l'implication de toutes et tous pour un meilleur tri, et enfin sur l'économie sociale et solidaire ainsi que les associations pour monter des filières innovantes de récupération, réemploi et recyclage.

BVAM s'engage à :

- mettre en place la séparation à la source des biodéchets et une valorisation sous forme de biogaz (utilisable dans le réseau de gaz ou les transports publics) et de compost (utilisable en agriculture et entretien d'espaces verts). 30 % à 40 % des déchets sont ainsi directement valorisés, et cette logique permet de diminuer la fréquence de collecte et les coûts et nuisances associés. La sélection à la source nécessite de faire des citoyens des acteurs actifs du cycle
- instaurer une tarification incitative, afin que chaque citoyen paye en fonction de la quantité de déchets non réutilisables et non recyclables qu'il produit. Il faut inciter à un comportement responsable et vertueux sur tout le cycle dès l'achat (qualité et quantité)
- promouvoir le compostage, *via* notamment l'installation de composteurs de quartier, afin que chacun puisse diminuer ses déchets et la facture associée
- faire évoluer le fonctionnement de l'incinérateur de Vaux-le-Pénil, en rendant accessible les informations liées à son impact sur la santé et l'environnement, et en mettant tout en œuvre pour que les réseaux de chaleur que l'incinérateur alimente ne reposent plus sur l'incinération de déchet, mais sur des ressources réellement renouvelables (biomasse, géothermie)
- rendre l'administration municipale exemplaire sur la prévention et la gestion des déchets, notamment en ce qui concerne le papier, les équipements informatiques et l'événementiel
- créer une monnaie locale garantie par la municipalité, le Brie : sa vocation sera de stimuler et d'inciter à des échanges non marchands autour de services liés à la gestion collective des déchets et des biens à récupérer ou recycler. Cette économie circulaire melunaise présentera bien des avantages : elle favorisera de nouvelles formes de solidarité et (re)créera du lien social (c'est tout le propos de l'économie sociale et solidaire) ; elle participera d'une optimisation de la gestion collective des ressources (lutte contre le gaspillage, la surconsommation) et des résidus de l'activité humaine (et notamment les plus polluants, comme les plastiques), et sensibilisera ainsi à l'écologie en actes ; elle sera donc bonne autant pour l'environnement que le bien vivre ensemble
- soutenir les ateliers de bricolage et d'auto-réparation qui émergent sur l'agglomération, *via* la mise à disposition de locaux bien exposés, une promotion auprès des citoyens, et la création de postes salariés pérennes dans une démarche d'économie sociale et solidaire (missions d'insertion notamment). Au-delà des missions classiques des repair-café (électroménager, électronique, etc.), toutes les initiatives permettant d'améliorer la culture du « faire » et de « réparer » seront aidées et valorisées : cours de cuisine de produits

de saison, apprentissage de la couture ou du jardinage, création autonome de produits d'entretien et cosmétiques, toutes ces initiatives seront valorisées

Accompagner le retour à un emploi durable

Les chiffres du chômage dans la ville n'incitent pas à l'optimisme. Selon l'INSEE, le chômage des 15-64 ans représentait (au sens du recensement) 16,6 % en 2016 contre 14,7 % en 2011 (+ 1,9 points en 5 ans), et 11,6 % pour la Seine-et-Marne. Le taux de chômage des femmes s'élevait alors à 18,3 %, contre 16,5 en 2011. La part des femmes parmi les chômeurs était de 54,2 %. La part des jeunes de 15-24 ans était significative: 27,5 % des hommes, 31,8 % des femmes. Au vu de ces statistiques qu'il faudrait évidemment actualiser et recouper avec d'autres données sur les types de contrats (CDI, CDD), les statuts d'emploi ou les secteurs d'activité, il est plus que jamais nécessaire d'aider les personnes sans emploi à en retrouver un, et de façon durable. Des structures existent déjà au sein de l'Agglomération, en particulier la Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine (MEI-MVS), financée par des fonds européens, l'agglomération, etc. Elle est basée à La Rochette, au même endroit que la mission locale du Sud-Ouest Seine-et-Marne. Ces structures mettent en œuvre le Plan Local d'Insertion Emploi-PLIE. Elles sont les seules de l'agglomération et ont développé des outils numériques pour faciliter leur accessibilité.

Il est toutefois indispensable que les structures d'accompagnement soient physiquement proches des habitant·e·s les plus éloigné·e·s de l'emploi, pour leur permettre d'être identifiées comme des structures ressources par ces populations. Ces structures doivent se donner les moyens de comprendre ce qui freine le retour à l'emploi, qu'il s'agisse des compétences de base exigées par tel ou tel secteur d'activité présent dans le bassin d'emploi (maîtrise de la langue orale/écrite, utilisation des technologies de l'information et de la communication, etc.), la capacité à se déplacer (permis/véhicule, disponibilité, budget nécessaire aux déplacements...), à faire garder ses enfants (place[s] de crèche, assistante maternelle...).

BVAM s'engage à :

- proposer des solutions adaptées aux besoins des personnes, en mettant en place une bourse spécifique, en complément du PLIE, pour financer ce que les autres fonds publics et/ou paritaires ne financent pas (déplacements, location de véhicule, frais de garde...)
- réserver des berceaux aux parents en recherche active d'emploi (inscrits à Pôle Emploi)
- mettre en place deux antennes de la MEI-MVS au nord de Melun et dans le centre-ville
- installer une mission locale au nord de Melun, en lui donnant les moyens de faire du sur-mesure. Il s'agit ainsi de sortir de la logique des seuls dispositifs

et projets qui assurent la survie financière de la structure, pour passer à une logique d'accompagnement personnalisé

- aider au développement d'initiatives municipales du type « financement du permis de conduire » contre des heures de bénévolat en association d'utilité sociale dans la commune
- élargir les partenaires de Dynami'act aux OPCO, transition pro IDF, les acteurs du CEP, et organiser la tenue de permanences de l'ensemble des acteurs au sein des antennes de la MEI-MVS
- installer des espaces de *coworking* ou tiers lieux, dans les locaux dédiés aux antennes de la MEI-MVS
- exiger, dans les clauses sociales des marchés publics, l'obligation d'accès à des formations qualifiantes (contrats de professionnalisation) à partir de 70 % des heures travaillées

Pour ce qui concerne la formation professionnelle, BVAM s'engage à soutenir et favoriser, en liaison avec le Centre de Formation pour Apprentis (CFA) et les organisations d'employeurs (qui gèrent l'apprentissage et les CFA), l'implantation sur la commune d'Unités de Formation pour Apprentis (UFA) dans tous les domaines nécessaires à la mise en œuvre du projet politique que nous portons :

- agriculture maraîchère et biologique
- transition énergétique
- gestion des déchets
- industrie innovante

Plus généralement, il s'agira de mettre en œuvre un Projet Éducatif Territorial (PEDT) conçu en collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves, les associations à vocation éducative et les centres sociaux.

Faire vivre un commerce de proximité et d'utilité sociale

Les centres des villes petites et moyennes se meurent, les commerces y ferment, les gens n'y consomment plus et leur préfèrent d'autres centres à l'extérieur, exclusivement commerciaux. Cette désertification des centres-villes, cette vacance du commerce indépendant au profit des zones commerciales à la périphérie des villes résulte, rappelons-le, de décisions et de politiques publiques nationales et locales, passées et présentes. Il s'agissait alors d'accompagner la croissance d'une société de consommation, qui a durablement façonné nos comportements depuis des décennies maintenant : nous avons été encouragés à pousser les caddies dans les magasins de la grande distribution, à nous définir selon notre pouvoir d'achat, à emmagasiner des biens de consommation de masse, du commerce des grandes enseignes et des

chaînes qui marchent à la franchise, et à prendre la voiture pour nous rendre dans les zones où prospère encore ce système.

Ces diverses logiques ont été renforcées par la consommation du « rêve pavillonnaire » et les politiques favorisant l'accession à la propriété individuelle depuis les années 1970 : les centres des villes se sont vidés d'autant plus, ils sont désormais difficiles d'accès pour ces habitant·e·s qui ont été repoussé·e·s en dehors de la ville, et ces périphéries résidentielles ont généré mécaniquement toujours plus de zones commerciales à leur périphérie (de périphéries). Ce processus est aujourd'hui contrarié par la montée en puissance du commerce en ligne, qui atteint aussi les centres commerciaux. À ces derniers se substituent de plus en plus des plateformes logistiques, surabondantes dans notre département. Ces installations gigantesques concourent à une artificialisation des terres arables et des espaces naturels, et à la croissance d'un emploi précaire et pénible. Depuis ces centres toujours plus excentrés, les stocks de marchandises importées de Chine et d'ailleurs sont entreposés puis redistribués d'un clic directement à nos domiciles.

On voit ici combien la problématique de l'urbanisation sauvage est liée à la crise des centres-villes, tout autant qu'à la crise du modèle productiviste et les transformations des pratiques de consommation provoquées par les plateformes d'e-commerce, et c'est pourquoi il nous faut penser ces phénomènes globalement.

Ce diagnostic vaut partout en France, et Melun n'y échappe pas. Récemment encore, des boutiques historiques et des commerces de proximité ont tiré leurs rideaux, tandis que les centres commerciaux continuent de s'agrandir et d'attirer, entre autres, des foules de gens qui viennent y chercher des divertissements et loisirs qu'elles ne trouvent plus (ou n'imaginent plus trouver) dans les centres-villes jugés moribonds. Typiquement, ces foules se déplacent à Westfield Carré Sénart, et y seront incitées par la mise en service prochaine du TZen 2... La préemption de locaux par la ville est une option envisageable, mais elle n'est pas suffisante, loin de là. C'est l'idée même du commerce qu'il faut repenser à l'aune des transformations de notre modèle productiviste et du consumérisme qui le fait fonctionner. Nous prenons acte de sa crise, du fait que la prise de conscience grandit peu à peu des vices du consumérisme et des besoins souvent artificiels qu'il a engendrés. Cette idée est intrinsèquement politique et procède d'une certaine conception de la vie en société et de l'utilité sociale du commerce et des magasins « physiques ». Le commerce, au sens le plus élémentaire, c'est un lien social, un tissu de relations sociales et d'interconnaissance, de proche en proche. Les collectivités territoriales disposent de moyens pour agir dans le sens de ce commerce soutenable et durable, bon pour tout le monde, qui fasse vivre les commerçant·e·s tout en satisfaisant leurs clientèles.

En résumé, nous voulons faire de Melun une ville vivante et animée notamment par des commerces qui fonctionnent et des habitant·e·s qui y font leurs courses.

BVAM s'engage à :

- défendre et encourager l'installation de commerces indépendants et locaux
- stimuler une offre commerciale diversifiée et qui rencontre les besoins des habitant·e·s, et aider les commerçant·e·s à promouvoir leurs services et marchandises dans la mesure où elles et ils participent d'un commerce durable – par des animations et des festivals, à organiser en étroite collaboration avec tou·te·s les commerçant·e·s, associé·e·s ou pas
- aider à l'installation d'artisans et de commerces spécialisés dans les secteurs de la transition écologique ou s'inscrivant dans la sphère de l'économie sociale et solidaire
- créer un pôle bio sur les marchés de la ville, dans le but d'offrir une meilleure visibilité aux différents producteurs et à développer cette offre commerciale sur la ville
- organiser au sein de la ferme municipale de Montaigu une vente directe des produits de la production communale, mais aussi des différents producteurs locaux
- développer des associations de maintien pour une agriculture paysanne (AMAP) et favoriser la mise en place d'un groupement d'achat éthique local, pour permettre le lien direct entre consommateurs et producteurs, et ce faisant d'offrir une rétribution juste des producteurs et un tarif abordable aux consommateurs
- dynamiser le commerce local et l'émulation d'une économie sociale et solidaire par la mise en circulation d'une monnaie locale, le Brie
- encourager la création de régies de quartier, permettant l'essor d'activités d'utilité sociale et un développement économique dans lesquelles les habitant·e·s se retrouvent
- intégrer la question du commerce de proximité dans les politiques d'aménagement, de valorisation des mobilités actives dans la ville, notamment l'extension de la piétonnisation, ou encore, s'agissant des transports, la généralisation des zones bleues pour le parking et des transports en commun que nous nous emploierons à rendre gratuits pour faciliter les déplacements : c'est en conséquence tout un cadre qu'il faut repenser pour attirer toujours plus de personnes dans les espaces dans lesquels se trouvent les commerces
- lutter contre l'emprise des chaînes de la grande distribution et de consommation de masse dont l'horizon premier est de faire des profits, et de maintenir les consommateurs dans une relation de dépendance

Une ville qui attire enfin les touristes

Nous souhaitons promouvoir à Melun un tourisme responsable, en tirant profit de la position géographique de la ville, de son patrimoine, et du regain d'intérêt pour

un tourisme local et tourné vers les activités d'extérieur. Cet objectif profitera à l'économie melunaise dans son ensemble, et résultera en partie des actions menées pour améliorer le quotidien des habitant·e·s (mobilités actives, végétalisation des places et rues, animation culturelle, etc.). Il s'appuiera de plus sur des actions spécifiques :

- l'amélioration des circuits de randonnées pédestres et cyclistes extra-urbains (notamment les liaisons le long de l'Almont et de la Seine, vers Maincy et Fontainebleau)
- la création d'une nouvelle balade urbaine dans Melun, mettant en avant le patrimoine bâti, industriel et naturel de la ville, au-delà du centre-ville
- la préservation des abords de la ville, rongés par l'urbanisation et le développement des zones commerciales
- la promotion d'une ville alternative, lieu d'expérimentations sociales et écologiques aux portes de Paris (ferme péri-urbaine, aménagement écologique de la ville, système « zéro-déchet », Université populaire)
- la dynamisation des/par les activités culturelles, en particulier la création d'un festival de musique chaque automne

6. Pour un véritable service public municipal de l'éducation, de la formation et de l'animation

L'éducation est un domaine d'intervention essentiel de notre programme, et c'est pourquoi nous en avons fait un axe à part entière. C'est le Melun de demain qui s'invente d'ores et déjà dans nos écoles. Les enfants de Melun, quel que soit leur âge, leur origine sociale, les cultures dans lesquelles ils naissent et évoluent, sont des citoyens en devenir. Tout doit donc être fait pour créer les conditions de leur épanouissement et qu'ils se sentent appartenir à notre ville. La petite enfance et l'enfance sont des moments formateurs de la vie. Ils permettent la construction de l'autonomie et du sens critique, favorisent l'expression et le développement des capacités et des intelligences de chacun, mais aussi le développement de valeurs humaines et éthiques, favorisant l'intégration de toutes et tous sans déni de la diversité des cultures, sans exclusion ni discrimination pour quelque motif que ce soit, sans *a priori* sur la capacité de toutes et tous à construire une société fraternelle et solidaire.

Développer les modes de gardes

La lutte pour la justice sociale commence dès la naissance. Il est intolérable que des familles soient laissées sans solution de garde pour leur enfant de 0 à 3 ans. C'est une question d'égalité sociale et d'égalité femme-homme. Le manque de places est chronique. Aujourd'hui, cela représente environ 300 places. C'est beaucoup trop. Les parents sans solution de garde sont enjointes à se débrouiller et vivent souvent très mal cette recherche, dont les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de leurs espérances. Nous répondrons à ce problème en diversifiant l'offre de crèche et de garde proposée aux parents et en encourageant l'initiative dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Installer des micro-crèches

- En complément des crèches existantes, nous installerons avec nos partenaires institutionnels (CAF, Conseil Départemental...) des micro-crèches. Ce qui permettra, d'une part, de diversifier l'offre et, d'autre part, d'encourager l'initiative. Depuis juin 2010, les collectivités, les organismes de droit privé

ou de droit public peuvent créer des micro-crèches. C'est-à-dire des établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans, d'une capacité maximum de 10 places

- Nous souhaitons des micro-crèches écologiques et solidaires. Nous pensons que ces micro-crèches ont vocation à être développées sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic). Les Scic permettent d'associer dans une gestion transparente et désintéressée, la mairie, des parents et du personnel qui deviennent ainsi sociétaires de la Scic. La Région Île-De-France soutient ces initiatives, ce qui doit nous permettre de bénéficier de subventions régionales ainsi que du soutien de la CAF qui encourage leur création pour répondre à la carence de places en crèche
- Nous accompagnerons en premier lieu leur développement dans nos quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Nous encouragerons, soutiendrons et accompagnerons les assistantes maternelles qui le souhaiteraient à porter et développer des projets de micro-crèche en partenariat avec la mairie et des parents. La création d'une micro-crèche sera un des moyens que nous mettrons en œuvre pour répondre aux difficultés d'accueil des enfants que certaines rencontrent tout en leur permettant de continuer à exercer leur métier dans de bonnes conditions pour elles et pour les enfants
- Nous aiderons à la mise en œuvre de micro crèches dont le projet pourra s'ancrer dans des pédagogies alternatives

Encourager la création de Maisons d'assistantes maternelles

Nous encouragerons la création de maisons d'assistantes maternelles (MAM). Le regroupement des assistantes maternelles volontaires et l'attention portée à l'emplacement des locaux devraient aussi permettre de régler le problème du manque de travail que rencontrent certaines d'entre elles alors qu'une demande existe.

Compléter l'offre de haltes-garderies

Enfin, nous compléterons l'offre de haltes-garderies en veillant à leur répartition sur le territoire. Le maire actuel a diminué les places en halte-garderie, les premiers à en pâtir sont les parents sans emploi. Or, il nous paraît essentiel que ces parents puissent avoir du temps pour eux, par exemple pour s'engager dans un projet de retour à l'emploi. De plus, ces places sont utiles pour les enfants qui profitent ainsi de l'émulation de la vie en collectivité.

Développer l'accueil en Toute Petite Section

- Ouvrir dès la rentrée 2020 une classe de TPS (toute petite section) dans chaque école maternelle classées « réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) » : Groupe scolaire Montaigu/Dolto et Groupe scolaire Capucins, en plus de celle qui existe déjà depuis septembre 2018 à Jean Bonis dans le quartier Schuman. En REP+, l'ouverture de ces classes qui accueillent les enfants de 2 ans en partenariat avec la CAF est une obligation que le maire actuel ne respecte pas. Ces classes rencontrent pourtant un vif succès.
- Ensuite, nous poursuivrons leur développement en fonction des demandes recensées, et à raison si cela s'avère nécessaire, d'une TPS ouverte dans un quartier qui n'en a pas encore à chaque rentrée scolaire suivante en commençant par les secteurs réseau d'éducation prioritaire (REP) : dans la mesure du possible, et en identifiant les besoins, à Beauregard, à Jules Ferry ainsi qu'aux Mézereaux
- En lien avec le service des centres de loisirs et la CAF toujours, l'accueil des enfants de 2 ans y sera assuré pendant des horaires suffisamment larges 7h-19h30, pour permettre aux parents qui travaillent de s'organiser. Nous veillerons à ce que le centre de loisirs Les Marronniers puisse évoluer afin d'accueillir les enfants scolarisés dans ces TPS le mercredi. Cependant, nous veillerons pour le bien des enfants et en lien avec les familles à maintenir un équilibre vie familiale/vie collective satisfaisant pour le développement de l'enfant.
- Ces TPS pourront également être une occasion, si les enseignants qui en auront la charge le souhaitent, d'expérimenter sur notre territoire et dans le cadre d'écoles publiques des pédagogies alternatives de type Montessori

Écoles maternelles et primaires : partir du bon pied

Selon les écoles de la ville, les situations sont très contrastées. Certaines rénovations et constructions laissent apparaître des améliorations matérielles, mais la situation est dans l'ensemble loin d'être à la hauteur. Nombre d'écoles sont vétustes, délabrées ou non-conformes dans leurs installations : présence d'amiante, moisissures, manque d'isolation ou manque d'accessibilité pour les enfants en situation de handicap. L'achat de tablettes et de gadgets numériques ne doit pas divertir l'attention. Les enfants et tous les acteurs de l'éducation sont en droit d'attendre bien mieux : il est du devoir de la ville d'aider l'école publique à remplir ses missions. Nous mesurons la difficulté de la tâche et proposerons d'abord d'organiser des états généraux des établissements scolaires de la ville.

Pour des états généraux des écoles melunaises à la rentrée 2020

Plutôt que d'imposer d'en haut des décisions prises à distance des premiers intéressés, nous associerons les personnels des écoles, de l'Éducation nationale comme les personnels de la ville intervenant en périscolaire, mais aussi les associations de parents et les associations de l'éducation populaire à réfléchir de concert à la mise en place d'un plan de rénovation des écoles qui en ont besoin. Il s'agira aussi de garantir la salubrité (désamiantage, réfection des sanitaires, grillages de sécurité, isolation vitrage, pinces doigts sur les portes, etc.) et l'isolation thermique de toutes les écoles de la ville. Un questionnaire préalable à ces états généraux organisés à la rentrée 2020 sera remis aux différents acteurs de la vie scolaire pour hiérarchiser les besoins au sein de chaque établissement et préparer cette concertation.

À l'issue de cette grande assemblée citoyenne, les responsables, personnels et techniciens de la mairie établiront un calendrier de rénovation et d'investissement en fonction des décisions prises collectivement. Ce calendrier entrera dans une phase active dès 2021 et le plan d'intervention s'échelonnera les années suivantes. Des réunions publiques seront organisées régulièrement, en accompagnement des actions et des réalisations effectives. L'objectif est de rendre compte et d'associer au maximum les acteurs de la vie scolaire, et d'ajuster si cela est nécessaire.

Pour un véritable service public municipal de l'éducation

Parce que l'éducation est au cœur de notre programme, nous mettrons en place un service public municipal de l'éducation digne de ce nom. Il aura vocation à intégrer tous les domaines d'interventions selon une vision ambitieuse et cohérente, qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

BVAM s'engage à :

- rétablir une stricte équité de moyens entre tous les enfants de la commune et, en particulier, attribuerons aux écoles où les difficultés scolaires sont les plus grandes des personnels d'encadrement et d'animation supplémentaires
- assurer une meilleure accessibilité des équipements sportifs, culturels et récréatifs pour tous les enfants de la commune, y compris pour les enfants en situation de handicap
- travailler, en liaison avec les autorités académiques et l'État, à créer des conditions optimales d'accueil et d'encadrement dans les classes des enfants en situation de handicap
- veiller à l'accessibilité des écoles aux parents à mobilité réduite
- permettre une véritable éducation au bien-manger et à la santé grâce à la mise en œuvre de programmes pédagogiques réalisés avec les enseignants et

personnels volontaires de l'Éducation nationale, qui pourront s'appuyer sur une cuisine municipale et des jardins municipaux

- faire des écoles en espaces naturels préparant aux grands enjeux écologiques du 21^e siècle : par la végétalisation des cours, la création et l'entretien de potagers et composts, des actions de sensibilisation et des visites à la future ferme de Montaignu
- développer de façon plus sobre et critique les technologies de l'« école numérique », car si l'on peut convenir de l'importance de l'éducation par le numérique, il ne faut pas négliger l'éducation au numérique, pour éviter une surexposition : les écoles doivent aussi protéger leur attention et leur sensibilité hors numérique
- renégocier les appels d'offres pour les fournitures et le mobilier pour réaliser des économies
- créer des passerelles avec tous les systèmes de garde avant 3 ans, afin de tisser des liens avec la future école
- mettre en œuvre un Projet Éducatif Territorial (PEDT) conçu en collaboration avec les enseignants, les parents d'élèves, les associations à vocation éducative et les centres sociaux afin d'assurer une continuité dans la cité
- définir un projet sportif et éducatif qui puisse s'appuyer sur des équipements sportifs suffisamment nombreux, accessibles et entretenus dans la ville
- permettre aux élèves les plus excentrés de bénéficier des structures municipales en attribuant des bus supplémentaires pour y accéder (Astrolabe, Serres, etc.)
- encourager les partenariats des écoles avec le conservatoire, le musée, les serres, la future ferme de Montaignu
- placer dans chaque groupe scolaire des bacs de récupération (papier, fournitures scolaires à envoyer en dons à des pays pauvres, cartouches, etc.) ; les matériels collectés pourraient être redistribués/mutualisés entre les écoles ou offerts à des associations locales
- faire des écoles municipales des lieux ouverts aux citoyennes et citoyens de notre ville qui pourront y trouver des espaces de formation multiple et d'accès à des services d'accompagnement et d'entraide après la classe

Plus de personnel pour aider les équipes éducatives à réaliser leurs missions

Aussi bien dans les écoles maternelles que dans les écoles élémentaires, les classes sont surchargées, au maximum de leurs capacités. Il en résulte une pénibilité maintes fois soulignée parmi les personnels enseignants – dans le contexte déjà difficile des réformes dans l'Éducation nationale –, qui doivent se dédoubler pour faire leur travail dans des conditions difficiles. Cela concerne également les directrices et

directeurs enjoint de cumuler un travail administratif toujours plus important et, à la fois, de continuer d'être à l'écoute auprès des élèves, des professeur·e·s et des parents. Pour que les écoles fonctionnent bien, la ville doit pouvoir aider ces acteurs dévoués à réaliser les missions qui leur sont confiées. C'est pourquoi BVAM s'engage à recruter une Atsem formée et/ou diplômée par classe de maternelle, quel que soit le niveau, comme c'est le cas dans d'innombrables villes, pour faire face aux difficultés rencontrées par les enseignants des classes surchargées.

Viser une meilleure organisation du temps périscolaire

Différents types de temps périscolaires sont proposés aux enfants. Certains profitent des activités des centres de loisirs (quand des places sont disponibles, ce qui est hélas loin d'être le cas), d'autres sont inscrits sur les temps périscolaires de la ville dans les écoles, qu'il s'agisse de l'accueil du matin ou les études surveillées ou dirigées. Pour donner les moyens à tous les personnels municipaux de travailler à ce que ces moments soient profitables et épanouissants pour nos enfants, nous veillerons à ce que les agents aient l'opportunité de se former à encadrer et à éveiller nos enfants dans les meilleures conditions.

BVAM s'engage à :

- former de manière satisfaisante le personnel municipal d'encadrement des écoles dans leur métier d'accompagnement de jeunes et de très jeunes enfants, en lien avec le Centre information jeunesse, les centres de formation locaux, la mission locale
- mettre en œuvre, au niveau du personnel municipal, un véritable projet pédagogique qui vise au bien-être et à la réalisation personnelle de l'enfant
- élaborer un statut de l'encadrant et de l'animateur municipal, qui vise à revaloriser ces emplois et à engager leur conversion en emplois pérennes, en rupture avec la précarité de ces emplois
- mettre en place des études dirigées pour les écoles qui en font la demande
- intégrer davantage les associations, notamment d'éducation populaire, pour que les enfants soient initiés à des activités et des pratiques culturelles auxquelles ils n'ont pas toujours accès. Parmi les activités possibles, qui rencontrent un grand succès ailleurs, les initiations à la philosophie dès l'école primaire par des enseignant·e·s diplômé·e·s, et bien sûr les initiations aux sports, aux arts, à la musique, aux langues, réalisées par des intervenants extérieurs
- encourager les initiatives qui créent du lien social et favorisent les découvertes, comme les spectacles de fin d'année ou encore les rencontres festives et/ou sportives entre les écoles, dont les préparatifs seraient organisés durant le temps périscolaire des écoles de la ville

Réorganiser le transport et l'accueil des enfants sur les temps périscolaires les jours d'école

Combien de parents prennent le train depuis Paris en fin d'après-midi la boule au ventre, parce qu'ils redoutent plus que tout un retard sur la ligne R, qui les mettrait en retard dans leur course vers l'école où ils doivent venir chercher leur·s enfant·s ? Parce que les services municipaux doivent composer avec ce genre de données, il convient de réviser les horaires du périscolaire : de les rendre plus souples et étendus.

BVAM s'engage à :

- accueillir dans les écoles dès 7h30 tous les enfants pour qui c'est nécessaire, et le faire par les animateurs redéployés à cet effet
- de 16h30 à 18h30 le soir dans les centres de loisirs, pour les inscrits
- de 16h30 à 18h30 dans les écoles pour les études surveillées/dirigées
- accueillir les enfants de l'élémentaire et la maternelle Pasteur dans un même centre, car actuellement les effectifs des classes élémentaires se rendent aux Cèdres et les enfants des maternelles aux Marronniers, sauf demande de dérogation. Nous solliciterons l'avis des parents afin de trouver une solution plus commode

Pour l'accueil des élèves en situation de handicap

La reconnaissance et la prise en compte des élèves en situation de handicap ne sont pas suffisantes, tant dans les écoles que dans les services périscolaires. Si la Maison des Personnes Handicapées (MDPH) régit nombre de règles en la matière et dépend du département, d'autres, comme l'accessibilité, relèvent de décisions municipales. Or il s'avère que certaines écoles ne sont pas aux normes en ce qui concerne l'accueil des élèves en situation de handicap (rampes, largeur des portes, sanitaires, etc.) ni ne disposent de matériel adapté. C'est un préjudice grave pour ces enfants. À la suite des états généraux, qui permettront d'identifier les besoins de manière précise, nous agirons en conséquence.

Étant donné l'urgence d'une intervention dans ce domaine, BVAM s'engage à :

- proposer un plan de financement du type « Plan persévérance scolaire Melun » à l'aide d'aides à solliciter, entre autres, auprès de la CAF, de fonds européens, de programmes de l'Éducation nationale
- financer au sein des écoles l'achat de matériel à destination des enfants porteurs de troubles liés au handicap ou troubles de l'attention (par exemple, des

coussins Dynair pour les élèves hyperactifs, des stylos ergonomiques, etc.), à hauteur de 50 euros par an et par enfant

- assurer la mise aux normes de l'accessibilité, en parallèle de la rénovation planifiée des écoles
- soutenir les demandes d'ouverture de classe ULIS-écoles et veiller à leur répartition sur le territoire, en lien avec l'Inspection Académique et l'Inspection de circonscription de Melun

Éduquer les enfants qui inventeront demain

Éduquer ne relève pas uniquement des parents ou de l'école, mais d'une communauté éducative construite autour de la personne dans ses différents moments de vie. La politique locale éducative doit s'appuyer non seulement sur l'existant dans notre structure sociale, mais aussi sur les principes de co-éducation et d'écopédagogie. Éduquer n'est pas formater les individus pour qu'ils répondent à une commande sociale imposée, mais construire des personnes émancipées, autonomes et aptes à comprendre, analyser, critiquer et formuler notamment des alternatives aux politiques publiques.

BVAM s'engage à :

- en accord avec notre plan d'aménagement qui ramène la nature dans la ville, végétaliser toutes les écoles au mieux de leurs capacités, au vu de l'importance de l'environnement dans la qualité du travail scolaire des enfants
- doter toutes les écoles d'un espace de nature
- acquérir des terrains mitoyens des écoles pour développer l'espace scolaire et y associer des espaces végétalisés, chaque fois que des opportunités se présenteront
- supprimer l'aide aux devoirs par voie numérique et dématérialisée et la remplacer par un réel accompagnement à la scolarité s'inscrivant dans la socialisation de l'enfant par le lien social et la co-éducation. Il sera complété par un soutien à la parentalité visant à conforter le rôle éducatif des parents
- inviter les associations d'éducation populaire et les associations sportives à travailler sur leur projet éducatif en approfondissant leurs capacités éducatives et pédagogiques auprès de leurs publics
- développer l'éducation relative à l'environnement en particulier par la mise en place d'un projet annuel financé par la ville dans toutes les classes de CM1

Pour une formation continue à tous les âges

Le service municipal de l'éducation prend acte de la nécessité d'assurer une formation continue durant tous les âges de la vie. En lien avec d'autres équipements de la

ville, à commencer par l'Université populaire, il aura vocation à concevoir, accompagner et mettre en œuvre une politique ambitieuse en la matière. Nous le ferons en tenant compte des attentes et des besoins, en intégrant aussi des formations en phase avec le projet de société que nous défendons : solidaire et tourné vers l'écologie.

BVAM s'engage à :

- développer l'offre universitaire vers des filières utiles à notre territoire (agronomie, hydrologie, énergies, mécaniques, etc.)
- soutenir l'implantation de Centres de Formation pour Apprentis (CFA) autour de l'agriculture biologique, la transition énergétique, la gestion des déchets, l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des jeunes enfants
- transformer l'Université Inter-Âges en Université populaire afin d'en garantir l'accès au plus grand nombre (voir l'axe 7)

7. Pour une ville de partage et cosmopolite

Aujourd'hui, la politique culturelle de la municipalité s'appuie sur une définition élitiste, verticale, de « la culture », qui exclut de fait tant d'activités et réalisations culturelles parce qu'elles ne respectent pas le canon conservateur et sa respectabilité ennuyeuse. La culture devrait être une fête, une farandole du meilleur de ce que nous pouvons, de ce que nous voulons vivre, éprouver ensemble, se conjuguer au pluriel, et s'insinuer dans tout ce qui nous fait vibrer. Au lieu de cela, elle est administrée comme on réchauffe des plats surgelés, par des conférences ou des cours sans véritable partage axés sur une certaine histoire poussiéreuse, une animation entièrement déléguée à certaines associations méritoires mais qui posent la question du juste financement d'une prérogative municipale, qui devrait être à partager en direction de tous les publics. La jeunesse, en particulier celle des quartiers, témoigne volontiers d'un ennui qui participe de la difficulté d'y vivre. Et même l'accès aux activités classiques, notamment au Conservatoire de Musique et de Danse, se trouve barré par certains tarifs prohibitifs pour elle : les conseillers municipaux de BVAM n'ont cessé de demander, en vain, la prise en compte du quotient familial à leur propos.

Ce n'est pas tout hélas. L'Astrolabe, si peu ouvert parce que la ville n'a pas voulu du concours de l'agglomération – ce qui devrait pouvoir se renégocier –, l'Université Inter-Âges (UIA), le musée d'art et d'histoire, le conservatoire Les Deux Muses et le service d'archéologie pourraient être de formidables espaces de partage et de rencontres pour tous les publics, de toutes origines sociales. Mais non seulement les moyens et les capacités d'action des personnels manquent, mais aussi une vision d'ensemble de leur fonctionnement peine à voir le jour. C'est pourquoi il faut leur donner un nouvel élan. C'est l'imagination qu'il faut mettre au pouvoir : en rouvrant ces équipements sur le monde, en orchestrant les voix qu'ils pourraient contribuer à inspirer, en conviant toutes les bonnes énergies pour les faire vivre, en créant des ponts entre des vases pas assez communicants, en faisant circuler les pratiques culturelles partout dans la ville. Les initiatives qui visent à enrichir le bien vivre par et pour la culture seront soutenues, par exemple l'installation d'un café associatif à l'Astrolabe, plutôt qu'un bar commercial.

La culture, c'est l'affaire de tou-te-s, c'est une formation continue, c'est un faire ensemble ; c'est intergénérationnel, interculturel, tout le temps et partout. Contre l'élitisme, il faut bousculer le quant-à-soi culturel. Sortons Melun de sa torpeur et redonnons-lui une vie culturelle partagée, animée, vivifiante !

La culture, les cultures en partage, pour sédimer Melun, ville-fleuve

Melun dispose de richesses insoupçonnées, inexploitées, dans le domaine de la culture, des cultures. C'est une ville au passé historique deux fois millénaire et qui en garde encore des traces trop peu visibles ou montrées. Par exemple, au cœur de l'île Saint-Étienne se dresse les ruines du prieuré Saint-Sauveur, propriété de la ville et dont elle ne fait rien : ce pourrait être le lieu d'un centre d'interprétation de cette longue histoire et des enjeux géographique, géologique, archéologique et historique du territoire, qui ferait cet héritage un outil d'appréciation du présent et de nos futurs possibles. Aussi bien pour le tourisme que pour les Melunais-es eux-mêmes ! Une large part de la jeunesse melunaise vit dans les quartiers nord, qui appartiennent aussi à l'histoire. La municipalité actuelle ne le comprend pas, préférant en détruire certains plutôt que les rénover en préservant un passé commun, qu'elle peine à accepter. Cette jeunesse des quartiers porte d'autres histoires, d'autres cultures dont la reconnaissance serait si fructueuse à l'épanouissement d'une vie sociale partagée ; des pratiques et des arts (rap, hip hop, *street art*, etc.) auxquels il faudrait donner une assise pour une reconnaissance pleine par la communauté melunaise. Mais quand une convention sur les jeux vidéo se tient, c'est encore dans le sud de la ville...

BVAM, force de proposition, s'engage à :

- créer un centre de pratiques et de partages culturels, les « Entrepôts Vendrand ». Nous préempterons cette ancienne usine sur les bords de l'Almont, dans le cadre d'une politique patrimoniale de revalorisation des friches industrielles. Il s'agira de dépolluer le site, d'en restaurer les équipements industriels, en particulier le moulin, et de requalifier ce lieu en espace dédié aux cultures populaires et à l'histoire industrielle de notre ville. Les cours et conférences de l'Université populaire pourront s'y dérouler, de même que des ateliers de création ouverts, les expérimentations, l'accompagnement et la promotion des artistes locaux, des résidences, complétant ainsi l'offre d'un nouvel équipement qui a vocation à rayonner au niveau national dès après son ouverture en 2024
- du point de vue de la démarche, penser les relations entre tous les services et lieux de culture de la ville, pour que cela communique, que l'on passe de l'un à l'autre, pour que tous se répondent de concert
- encourager toutes les initiatives qui, de près ou de loin, favorisent le dialogue entre les cultures, les arts et les sciences, de sorte que l'on gagne à se cultiver ensemble
- refonder une université non plus seulement « inter-âges », mais surtout *populaire*, au sens le plus exigeant du terme : c'est-à-dire, qui entretienne un fonds commun de connaissances utiles à tou·te·s. Il s'agira de le faire

de façon généreuse et inclusive, sur la base d'un programme riche et varié, par des inscriptions sous conditions de ressources, voire des accès gratuits quand les élèves n'ont pas les moyens, en faisant déambuler les savoirs dans toute la ville. En plus de l'île Saint-Étienne et du futur centre culturel, l'Université populaire sera ainsi présente et accessible partout dans Melun. Des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur seront envisagés, de même qu'avec des associations dont l'action est essentielle au bien vivre : entraide, connaissance et protection de la nature, etc.

- redynamiser les espaces dédiés aux associations, à commencer par l'Espace Saint-Jean, qui devrait constituer l'un des centres névralgiques de l'offre culturelle melunaise
- profiter d'une circulation apaisée pour mettre en valeur certains espaces de vie et d'animation culturelles et accompagner les initiatives commerciales en la matière (concerts, festivals, etc.)
- protéger notre patrimoine architectural par l'élaboration d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ; le mettre en valeur et en partage, à l'image du prieuré Saint-Sauveur, dont nous étudierons la réaffectation après réfection, pour servir de nouveaux usages culturels
- faire évoluer la politique muséale du musée de Melun vers la création d'un musée de société mélangeant l'histoire, l'archéologie, les arts, les sciences, l'industrie et le naturalisme
- créer un cinéma d'art et d'essai populaire, dont la programmation sera audacieuse tout en assurant la diffusion d'œuvres qui plaisent au plus grand nombre, et cet équipement sera animé par des projections en avant-première, l'invitation de personnalités du septième art, l'organisation de festivals
- encourager les initiatives qui feront de Melun un pôle d'attraction alternatif à Sénart et Fontainebleau, notamment par une animation le soir après 20h et le dimanche : en s'associant à des festivals départementaux itinérants ; en aidant à l'installation d'établissements récréatifs qui puissent rester ouverts tard le soir en ménageant des conditions qui permettent leur cohabitation sereine avec l'ensemble des habitants de la ville

Melun, ville vivante

BVAM, forum d'échange et d'écoute, s'engage à :

- faire vivre la création, non plus dans des « conservatoires », des « musées », mais plutôt des ouvroirs, des laboratoires, parce qu'il serait dommage d'enfermer dans des cases, de pétrifier les œuvres, de limiter

les gens à la seule consommation de spectacles emballés : la culture n'est jamais aussi fédératrice que lorsqu'elle est vivante, il faut qu'elle soit bien vivante à Melun

- donner à tou-te-s les Melunais-es l'envie et les moyens de se réaliser dans les arts et la connaissance, non pas ceux qu'on impose d'en haut, mais ceux qui font sens ici et maintenant ; de le stimuler par des arts de faire par soi et ensemble, dans des laboratoires de fabrication populaires et associatifs, soutenus par la ville
- diversifier les occasions de découvrir de nouvelles choses, décloisonner, vibrer à l'unisson, et s'émerveiller de nouveau – par les fêtes populaires qui rassemblent tous les quartiers et donnent vie à chacun d'eux, les ex-positos qui émerveillent, les conférences qui dépaysent
- créer chaque automne un festival musical, faisant la part belle aux artistes locaux
- encourager toutes les initiatives qui favorisent le dialogue entre les cultures, les arts et les sciences. Le multiculturalisme de notre ville sera assumé et envisagé comme une vraie force de progrès. Il sera valorisé à travers des politiques culturelles audacieuses qui sauront associer la population. Parmi les occasions de partage, les savoirs linguistiques et culturels des diverses populations qui constituent notre ville melunaise seront valorisés
- chaque année dans le cadre de la journée dédiée du 10 mai, la ville organisera enfin la commémoration de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- inclure tou-te-s les habitant-e-s dans la préparation de ces rencontres, d'un carnaval de nouveau dans les rues – associant petits et grands – à une fête du brie confraternelle (y associer, naturellement, les chevalières et chevaliers de la Confrérie du Brie)
- donner aux personnels des structures municipales les moyens de réaliser leur service culturel d'intérêt général, par un encouragement résolu et joyeux à toutes les idées qui vont dans le sens de la générosité, du désintéressement et de la curiosité
- bousculer le programme plan-plan de notre salle polyvalente, L'Escale, en la transformant en une salle de spectacle incontournable dans la région, par le biais notamment de concerts, de spectacles vivants et de festivals musicaux à l'organisation desquels la ville participera activement
- créer un théâtre « hors les murs », s'appuyant sur la logistique des futurs Entrepôts Vendrand

Pour que les enfants s'épanouissent à Melun

La ville de Melun est jeune, c'est une force de vitalité. Pourtant, il reste beaucoup à faire pour que cette jeunesse trouve à s'exprimer et à s'épanouir. Les espaces dédiés font défaut, et lorsqu'il y en a, ils sont peu accessibles. Les aires et les parcs sont minuscules, les toboggans et les installations sont très usés par endroits (par exemple, l'aire de jeux du parc de la mairie est dans un état d'entretien qui laisse à désirer). Il en résulte que les parents se rendent à l'extérieur de Melun, dans les villes voisines où des équipements de qualité sont accessibles, ou dans des parcs de jeux payants situés dans des entrepôts reconvertis. C'est un comble pour une ville-préfecture, la plus peuplée de l'agglomération.

Pour que les petit·e·s Melunais·es s'épanouissent, BVAM s'engage à :

- créer des aires de jeux pour les enfants, sécurisées et dûment équipées. Ces espaces seront aussi des espaces d'échanges, de rencontres et de convivialité pour les adultes qui les accompagnent. Ils pourront encore constituer des lieux de quiétude, de repli pendant les épisodes caniculaires, grâce à des jeux d'eau et brumisateurs pour toutes et tous
- en complément, œuvrer à la mise en partage du parc préfectoral pour tou·te·s les habitant·e·s : méconnu de la plupart d'entre nous en dehors des journées du patrimoine, véritable poumon vert dans la ville, le parc de la préfecture est un magnifique espace vert hélas fermé. Nous souhaitons son ouverture à l'image des jardins du Sénat, connus sous le nom de jardin du Luxembourg
- installer un service municipal de ludothèques. Il existe une ludothèque à Vaux-le-Pénil. Les parents d'enfants melunais peuvent y accéder, car c'est un équipement communautaire. En revanche, rien n'empêche que la ville de Melun s'équipe d'une ludothèque, incluant des jeux à emprunter. Elle pourrait être installée dans plusieurs endroits de la ville : à l'Espace Saint-Jean, à l'Astrolabe, à la Boussole ou aux futurs Entrepôts Vendrand
- aménager des espaces récréatifs en bord de Seine. Délaissés depuis trop longtemps, les berges pourraient accueillir des activités ludiques et divertissantes, des espaces de jeux pour enfants, toutes tranches d'âges confondus, et évidemment sécurisés

Populariser les pratiques et cultures sportives

Nous ferons de Melun une ville ouverte à tous les sports, de cultures sportives pour toutes et tous. Nous nous appuierons sur des équipements sportifs suffisamment nombreux, accessibles et entretenus, à l'échelle de la ville dans son ensemble. Nous veillerons, ce faisant, à ce que toutes les pratiques sportives soient soutenues, sans priorités ni privilèges, en phase avec le projet de société solidaire et conviviale que nous portons.

C'est une certaine conception des activités sportives qui en découle.

D'abord, si la performance et la compétition sont généralement associées aux épreuves sportives, nous n'en faisons pas l'alpha et l'oméga. Il nous importe aussi, et peut-être surtout, de mettre en valeur les dimensions ludiques, de maintien de la bonne forme physique, et du plaisir partagé de faire du sport ensemble.

Nous encouragerons ensuite la pratique des sports en tant qu'elle permet de véhiculer des valeurs qui nous tiennent à cœur : l'estime de soi, des autres, de soi parmi les autres, la vie en collectivité, l'esprit d'équipe, le goût de l'effort, mais aussi l'investissement associatif, le bénévolat ou le désintéressement dans les clubs, bref autant de sources de cohésion, d'apprentissages collectifs et d'intégration sociale. Ce sont des philosophies et des arts de vie qui peuvent ainsi se transmettre, comme l'attestent les arts martiaux.

Enfin, la conception que nous avons du sport et de l'exercice physique en général excède la seule vie en club : en effet, nous y incluons les mobilités actives, au cœur de notre politique des transports et déplacements dans la ville, et c'est dans cette même perspective que nous soutiendrons l'organisation régulière de randonnées à pieds ou à vélo dans la ville ou dans les alentours, ce qui suppose de mettre en place et de réserver des itinéraires, certains dimanches par exemple. Toujours selon cette vision, nous souhaitons que les croisements entre les pratiques sportives puissent avoir lieu, de sorte que les sports ne soient pas en compétition les uns contre les autres, mais qu'ils s'unissent à travers une grande confédération melunaise. Une première initiative consistera en ce sens à organiser une assemblée générale des associations sportives de la ville, pour entretenir et stimuler une culture sportive commune.

Parce que c'est une question de justice sociale, nous souhaitons que tout le monde puisse avoir accès aux divers sports proposés par les clubs et associations de la ville, quels que soient les niveaux de pratique (de l'initiation à l'exercice approfondi), les âges, les origines sociales et niveaux de revenu. Nous veillerons à l'accessibilité des équipements sportifs, culturels et récréatifs pour tous les enfants de la commune, y compris pour les enfants en situation de handicap.

En résumé, c'est toute une dynamique et une énergie communicative que nous souhaitons impulser, le sport en est un levier important parmi d'autres, et ce dynamisme entretiendra l'image désirable d'une ville active et qui rayonne à l'extérieur : dans le département, la région et même à l'international.

BVAM s'engage à :

- favoriser la pratique sportive pour le plus grand nombre, et faire en sorte que l'offre soit variée et inventive
- faciliter un accès à toutes et tous à des équipements sportifs de qualité, et abordables financièrement (barèmes selon le quotient familial)

Faire de Melun la ville où demain s'invente

- intégrer le sport comme un outil d'éducation et de citoyenneté, et pas seulement une recherche de la performance et de la compétition
- aider et soutenir les associations sportives dans la mesure où elles participent activement au projet d'une ville solidaire, dans laquelle tou·te·s les habitant·e·s peuvent trouver à s'épanouir